



Rapport financier semestriel
Semestre clos le 30 juin 2009

SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ (Semestre clos le 30 juin 2009)	3
---	---

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (Premier semestre 2009).....	28
--	----

Compte de résultat consolidé	29
État du résultat global consolidé.....	30
État de la situation financière consolidée	31
Tableau des flux de trésorerie consolidés	32
Variation des capitaux propres consolidés	33

Notes annexes :

Note 1 – Principes comptables	34
Note 2 – Principaux événements	38
Note 3 – Segments opérationnels	43
Autres notes	45

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE (Semestre clos le 30 juin 2009)	65
--	----

DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	67
--	----

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2009

1. ACTIVITÉ AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2009.....	4
1.1. L'évolution des résultats consolidés du Groupe Nexans	4
1.2. Analyse des résultats consolidés du Groupe	5
2. AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	16
2.1. Effet stock-outil.....	16
2.2. Dépréciations d'actifs nets	16
2.3. Restructurations	17
2.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux.....	17
2.5. Plus et moins-values sur cession d'actifs	18
2.6. Résultat financier.....	18
2.7. Impôt.....	18
2.8. Principaux flux financiers de la période.....	19
2.9. Bilan	19
3. LES AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	20
4. LES PROGRÈS RÉALISÉS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	21
5. LES PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2009.....	23
6. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LE GROUPE EST CONFRONTÉ	24
7. ORIENTATION	25
8. TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIÉES.....	26
9. L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ NEXANS.....	26
10. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	26

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la société et du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2009 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris (compartiment A), fait partie de l'indice CAC Next 20. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 10 juillet 2009 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 83,7 % dont 9,2 % pour le Groupe Madeco (Chili) ; 5,9 % pour Morgan Stanley (États-Unis) ; 5,07 % pour le Fonds Stratégique d'Investissement (France) et 5 % pour Barclays Global Investors (Royaume-Uni) ;
- actionnaires individuels et salariés : 15,6 % ;
- actionnaires non identifiés : 0,7 %.

1- Activité au cours du premier semestre 2009

1.1 L'évolution des résultats consolidés du Groupe Nexans

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 s'établit à 2 514 millions d'euros, contre 3 554 millions d'euros en 2008, soit une baisse de 29,3 %. Cette baisse s'explique en premier lieu par la forte baisse du prix des métaux non ferreux depuis le troisième trimestre 2008, baisse qui s'est poursuivie de façon ininterrompue jusqu'à la fin de l'année 2008 avant d'amorcer une remontée début 2009, mais sans toutefois retrouver les niveaux élevés du premier semestre 2008. À cours des métaux non ferreux constants, le chiffre d'affaires s'élève à 2 085 millions d'euros, contre 2 419 millions d'euros en 2008.

Le deuxième facteur explicatif de la forte baisse du chiffre d'affaires brut est la poursuite par le Groupe du recentrage de ses activités fils conducteurs sur ses seuls besoins internes. Ces activités enregistrent ainsi une baisse de leur chiffre d'affaires de plus de 45 % à périmètre et taux de change constants par rapport au premier semestre 2008.

Enfin, le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 a été marqué par d'importantes variations de périmètre avec la consolidation des deux acquisitions récentes du Groupe : Intercond à compter du 1^{er} août 2008 et les activités Câbles de Madeco à compter du 1^{er} octobre 2008. Elles contribuent respectivement à hauteur de 14 et 155 millions d'euros au chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants au premier semestre 2009.

La contribution de l'activité de Santander, cédée fin mai 2008 à la société anglaise B3, a également été retraitée dans les analyses à périmètre comparable. Cette activité représentait au premier semestre 2008 un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros à cours des métaux non ferreux constants.

À cours des métaux non ferreux constants et à taux de change et périmètre inchangés, le chiffre d'affaires est en diminution de 18,5 % par rapport au premier semestre 2008 et de 16,4 % pour les seules activités câbles.

L'Europe et l'Amérique du Nord sont les deux principales zones affectées par un fléchissement significatif des ventes par rapport au premier semestre 2008. Dans les zones Asie, Amérique du Sud et MERA (Middle-East, Russia, Africa), les niveaux de chiffre d'affaires enregistrés au premier semestre 2009 sont comparables à ceux du premier semestre 2008.

La marge opérationnelle s'établit à 110 millions d'euros, soit 5,3 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants (et 4,4 % du chiffre d'affaires à cours des métaux courants).

Au premier semestre 2008, la marge opérationnelle s'établissait à 220 millions d'euros, soit 9,1 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants (et 6,2 % du chiffre d'affaires à cours des métaux courants).

L'EBITDA (marge opérationnelle avant dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 173 millions d'euros au premier semestre 2009 (8,3 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants), contre 273 millions d'euros au premier semestre 2008 (11,3 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants).

Le résultat avant impôt des sociétés intégrées affiche une perte de 36 millions d'euros au premier semestre 2009, contre un bénéfice de 174 millions d'euros au premier semestre 2008. Ce résultat est largement impacté par des éléments non récurrents. À ce titre, on citera notamment : 53 millions d'euros au titre des plans de restructuration engagés au premier semestre 2009 et 41 millions d'euros d'effet cuivre sans contrepartie de trésorerie résultant, comme en 2008, du traitement comptable de la baisse du prix moyen pondéré des métaux non ferreux. En effet, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré conduit à constater en comptabilité l'impact du décalage temporaire entre le cuivre réellement consommé et le cuivre qui est implicitement affecté à la commande par le biais de la couverture.

La poursuite de l'application du principe du LIFO (*Last In First Out* - en vigueur jusqu'en 2004 avant la transition aux normes IFRS) n'aurait pas conduit à constater de charge induite liée à ce décalage dans le temps.

Compte tenu d'une charge d'impôt de 19 millions d'euros, le résultat net part du Groupe est une perte de 57 millions d'euros au premier semestre 2009 contre un bénéfice de 119 millions au premier semestre 2008.

1.2 Analyse des résultats consolidés du Groupe

(Données de chiffre d'affaires par origine commentées à cours des métaux non ferreux constants)

ÉNERGIE

Les ventes du métier Énergie ont atteint 1 752 millions d'euros au premier semestre

2009, en baisse de 11,1 % par rapport au premier semestre 2008, mais de 16,3 % à périmètre et change constants.

La baisse est sensible dans les activités Industrie et Bâtiment où elle excède 20 %, elle est plus modérée dans les Infrastructures d'énergie où elle se limite à 5,8 % en organique.

L'apport des activités acquises en 2008 (activités Câbles de Madeco et Intercond) représente un chiffre d'affaires complémentaire pour l'activité Énergie de 139 millions d'euro, réalisé environ pour moitié dans les Infrastructures d'énergie qui voient leur activité progresser de 3,3 % à cours des métaux non ferreux et taux de change constants.

Câbles d'Infrastructures d'énergie :

Le chiffre d'affaires en câbles d'infrastructures d'énergie est en baisse de 5,8 % par rapport au premier semestre 2008, en organique.

D'un trimestre sur l'autre en 2009, les ventes sont cependant en progression organique de 10,7 %. L'augmentation au second trimestre 2009 concerne tous les sous-segments et notamment les câbles haute tension en progression de 17 % après un premier trimestre marqué par des retards de facturation.

Au premier semestre 2009, le chiffre d'affaires du segment **câbles haute tension** est en retrait de 2,8 % en organique. Le volume de chiffre d'affaires généré par cette activité correspond à une saturation de l'outil industriel après avoir mené à bien les programmes d'investissements capacitaires dans les unités norvégienne, belge et japonaise. L'enjeu réside maintenant dans la consolidation des positions acquises et la bonne exécution des contrats en cours.

Le chiffre d'affaires en câbles sous-marins, qui représente environ 60 % des ventes en haute tension à fin juin, enregistre une croissance de 9,1 % par rapport au premier semestre 2008.

Les principales réalisations concernent des projets de raccordement de différentes îles aux réseaux continentaux. Ainsi, l'interconnexion de l'île de Hainan à la province chinoise de Guangdong a été inaugurée le 30 juin 2009. Le Groupe a également participé au projet de raccordement de Bahreïn à l'Arabie Saoudite.

Au cours du premier semestre 2009, Nexans a remporté des contrats significatifs : la fourniture de câbles ombilicaux pour Petrobras au Brésil (champ gazier de Tambaù), la fourniture d'un système de chauffage électrique direct (DEH, *Direct Electrical Heating*) pour le pipeline de production du champ pétrolier et gazier sous-marin de Skarv en mer de Norvège.

Le chiffre d'affaires en haute tension terrestre est en retrait sur le semestre en raison de décalages dans le temps liés à la réalisation d'un projet particulièrement difficile et en raison d'un problème de qualification d'une usine refusée par le client.

Nexans a participé à différents projets d'interconnexion au Moyen-Orient et en Chine, auxquels s'est ajouté un courant d'affaires régulier avec les opérateurs du réseau d'électricité en France, en Belgique et en Espagne.

Le chiffre d'affaires réalisé en **câbles moyenne/basse tension** progresse de 13,6 % à taux de change constant par rapport au premier semestre 2008, grâce notamment à l'apport des entrées de périmètre liées à l'acquisition des activités Câbles de Madeco réalisée en 2008 en Amérique du Sud.

À périmètre et taux de change constants, le recul est de 4,8 %. Cette baisse concerne principalement l'Europe et l'Amérique du Nord.

Les zones Asie-Pacifique et MERA affichent des progressions respectives de 16,3 % et de 13,3 %.

En Europe, les ventes ont reculé de 15,2 % par rapport au premier semestre 2008, à périmètre et taux de change constants. La situation dans les différents pays a été contrastée. En Allemagne, en Italie, en Suisse ou au Royaume-Uni, les principaux opérateurs nationaux ont réduit leurs investissements dans le réseau. Certains projets dans les énergies renouvelables en attente de financements ont été temporairement reportés.

L'activité export à destination de l'Europe centrale est en fort recul en raison d'une baisse conjoncturelle des besoins et aussi de la décision du Groupe de limiter ses engagements à l'égard de certains clients.

Dans les pays comme l'Italie ou la Grèce, le recul des ventes domestiques a excédé 30 %. La poursuite d'un volume d'affaires significatif avec certaines zones comme le Moyen-Orient n'a pas suffi à compenser la contraction de l'activité sur les marchés

Enfin, les ventes dans les pays scandinaves et en Suisse ont été affectées par des conditions météorologiques très défavorables au premier trimestre. Au deuxième trimestre, ces pays ont réalisé des ventes supérieures de plus de 50 % à celles du premier trimestre.

En revanche, en France, l'activité avec l'opérateur historique est restée soutenue et en Espagne, l'obtention d'un contrat significatif auprès d'un opérateur local a permis d'enregistrer une croissance des activités sur le premier semestre de plus de 15 %.

En Amérique du Nord, l'activité a diminué de près de 20 % à taux de change constant en raison notamment du moindre besoin en câbles de distribution en liaison avec la contraction du marché résidentiel, ce qui a conduit à la fermeture du site de Québec en début d'année.

En Asie-Pacifique, les ventes sont en progression de 16,3 % par rapport au premier semestre 2008, à périmètre et taux de change constants. Le Groupe a retrouvé des volumes satisfaisants auprès des opérateurs nationaux en Australie et en Corée, où les croissances organiques s'élèvent respectivement à 16,4 % et 54,9 %.

Au Vietnam, le chiffre d'affaires a progressé de 9,2 % grâce à des ventes significatives de lignes aériennes au premier trimestre.

Dans la Zone MERA, les ventes sont aussi en progression: +13,3 % à taux de change constant. La progression est forte dans chacun des pays de la zone.

En Égypte, les ventes augmentent de 14,4 % grâce à la réalisation des premières ventes de câbles haute tension suite à la mise en service fin 2008 de nouveaux

équipements. La demande pour les câbles d'infrastructure moyenne et basse tension est restée par ailleurs soutenue.

Le Liban continue d'améliorer sa performance malgré les incertitudes liées à la situation politique locale. Les ventes du premier semestre 2009 sont en progression de 26,5 % par rapport au premier semestre 2008. Le marché libanais reste porteur et l'unité bénéficie d'un carnet important à l'export dans le domaine des câbles moyenne tension.

Au Maroc, les ventes progressent légèrement : le marché domestique soutient l'activité et compense le ralentissement des exportations en Afrique de l'Ouest.

En Russie, l'usine d'Ouglich a réalisé ses premières ventes en 2009, notamment en lignes aériennes isolées basse tension. La production de câbles d'infrastructure moyenne tension doit débuter au cours de l'été. En revanche, la crise qui frappe durement l'activité économique en Russie, et la dévaluation du rouble de plus de 25 % en fin d'année 2008, pénalisent fortement les activités de négoce de câbles pour le compte des autres unités du Groupe.

En Amérique du Sud, les ventes de Nexans Brésil ont progressé de 6,6 %.

Les ventes réalisées par les unités rachetées à Madeco sont restées relativement soutenues notamment au Brésil avec Ficap, mais aussi au Pérou et en Colombie.

Ficap a bénéficié de la bonne tenue de la demande en lignes aériennes au cours des quatre premiers mois de l'année avec, toutefois, un ralentissement à compter du mois de mai. En câbles moyenne tension cuivre, la demande a été plus faible, les principaux clients OEM ayant réduit leurs investissements.

Le Groupe a lancé au Brésil un plan de rationalisation de son outil industriel qui permettra de mieux adapter chacune de ses usines sur ses compétences distinctives. Au second semestre, il est prévu de fusionner les deux unités juridiques – Ficap et Nexans Brésil.

Au Pérou, le niveau d'activité est resté élevé même si certains opérateurs du réseau ont ralenti leurs investissements à partir du deuxième trimestre.

En Colombie, la progression du chiffre d'affaires d'un trimestre sur l'autre en 2009 excède 20 % en raison notamment de reports d'investissements de 2008 sur 2009 et de la bonne tenue des exportations vers le Venezuela.

Le chiffre d'affaires en **Accessoires d'Énergie** affiche un recul de 23,4 % par rapport au premier semestre 2008 en raison notamment de la baisse des ventes sur le marché espagnol, fortement affecté par la crise économique.

Câbles Industriels :

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 est inférieur de 20,4 % à change constant au premier semestre 2008. L'apport des entrées de périmètre s'élève à 41 millions d'euros réalisés pour l'essentiel en Italie, en Argentine, au Brésil et au Pérou.

À périmètre et taux de change constants, le recul est de 28,4 % par rapport au premier semestre 2008. Les segments directement associés à l'automobile sont à nouveau fortement touchés : il s'agit des activités de faisceaux et de câbles spéciaux destinés à cette industrie qui ont poursuivi leur décroissance dans la continuité du deuxième

semestre 2008.

Le seul secteur des faisceaux affiche un recul de plus de 42 % sur le premier semestre. Par ailleurs, depuis le début de l'année, le segment de la robotique (dont l'un des clients importants est l'industrie automobile) a aussi montré de forts signes de ralentissement. Les câbles pour l'industrie pétrolière ou minière ont vu leur demande ralentir en raison de la forte baisse des prix des matières premières qui a remis temporairement en cause la rentabilité des projets d'extraction et engendré des reports. Les câbles pour éoliennes ou pour l'équipement de centrales nucléaires ont affiché une meilleure résistance à la crise.

Les secteurs relatifs au transport collectif de personnes ont été relativement épargnés par la crise économique même si l'on constate des évolutions contrastées suivant les segments avec une bonne progression des ventes dans le ferroviaire, une résistance des ventes dans la marine et l'« Offshore ».

Les ventes de **câbles spéciaux pour applications industrielles** reculent de 12,7 % à taux de change constant. À périmètre et taux de change constants, le recul est de 26,0 %.

Hors segments automobile et robotique, la baisse du chiffre d'affaires est estimée à 18 %.

En Europe, les ventes ont diminué de 23,8 % à taux de change constant par rapport au premier semestre 2008.

La France (- 31,3 %) a été très affectée par le ralentissement du secteur de la pétrochimie. Cependant, la hausse des cours du pétrole devrait entraîner une reprise des investissements. Les ventes sur le marché de la construction navale affichent une baisse modérée inférieure à 15 %. Le nucléaire en progression sur la période représente un potentiel significatif.

L'Allemagne, autre acteur majeur de ce segment fortement tourné vers l'export a vu son chiffre d'affaires baisser de 26,2 % et sa rentabilité affectée par le manque de volumes. Le site de Nuremberg, dont une part significative des ventes concerne les segments de l'automobile et de la robotique, a été très fortement touché. L'usine de Rheydt a mieux résisté grâce à la croissance des ventes de câbles destinés aux équipementiers de l'industrie ferroviaire et à la bonne tenue des ventes de câbles de manutention. Des plans d'économies ont été lancés sur les deux sites pour abaisser leur point mort.

Par ailleurs, la décision a été prise de fermer le site d'Arad en Roumanie, dédié à la production de câbles pour l'automobile. Une partie des clients sera servie par d'autres unités du Groupe.

En Asie, les ventes ont diminué de 5,1 % à périmètre et taux de change constants.

La Corée enregistre une progression de ses ventes de 8,8 % par rapport au premier semestre 2008. En effet, bien que le secteur de la construction navale soit en profonde restructuration dans toute l'Asie, l'unité de Kukdong a acquis des positions de marché fortes auprès de chantiers importants en Corée, au Japon et à Singapour et a bénéficié d'un carnet de commandes important en 2009. L'unité a continué à recevoir de nouvelles commandes pour des constructions de navires

et de plates-formes à fort contenu technologique (marine militaire, exploitation pétrolière...) au cours du premier semestre 2009, dans un marché toutefois très concurrentiel. Les ventes de câbles pour l'industrie automobile sont aussi en fort retrait en Corée, avec une baisse supérieure à 40 %.

En Chine, les ventes reculent de 31,3 % par rapport au premier semestre 2008, malgré un meilleur second trimestre (en progression d'environ 30 % sur le premier). L'usine de Shanghai positionnée sur le segment des navires de transport de marchandises a subi des reports de commandes. Le très fort développement des infrastructures ferroviaires a permis de compenser une partie de cette baisse d'activité.

En Australie, le chiffre d'affaires est en baisse de 20,9 % sous l'effet du report en 2010 de la réalisation des principaux projets en cours (mines, énergie éolienne).

En Amérique du Sud, à taux de change constant, le chiffre d'affaires progresse très fortement sous l'effet de l'acquisition des filiales de Madeco.

L'activité a été stable au cours des deux premiers trimestres même si elle est restée relativement faible. Au Brésil, Ficap a défendu ses positions dans le secteur des plates-formes pétrolières. Au Chili, l'activité a été impactée par le report ou l'annulation de certains projets miniers tandis que l'Argentine a été pénalisée notamment par le ralentissement du marché de l'automobile.

Les ventes de **câbles électroniques pour l'industrie** sont en recul de 11 % à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2008. Si les ventes sont pratiquement stables en France (- 1,4 %) grâce à la bonne tenue des ventes de câbles pour l'industrie aéronautique, les ventes de câbles destinés aux grands équipementiers télécom à partir de la Chine ont fortement baissé au second trimestre (- 16,4 %). Aux États-Unis, la baisse des ventes a été du même ordre (- 18,8 %).

Le chiffre d'affaires de l'activité **faisceaux** est en recul de 42,4 % par rapport au premier semestre 2008. La baisse de volume de chiffre d'affaires moyen au cours de deux premiers trimestres 2009 est de l'ordre de 15 % par rapport au dernier trimestre 2008, la demande semblant maintenant se stabiliser.

Face à cet effondrement brutal de l'activité faisceaux destinés à l'industrie automobile, des programmes de réduction de capacité ont été engagés dès fin 2008 et poursuivis en 2009. Ils ont conduit à une réduction des effectifs de plus de 1 110 personnes par rapport à fin juin 2008. Le point mort a ainsi pu être abaissé, ce qui a permis aux usines de revenir à un niveau proche de l'équilibre sur le second trimestre 2009.

Les ventes de harnais pour l'industrie ferroviaire réalisées par Confecta ont progressé par rapport au premier semestre 2008, tandis que celles destinées aux véhicules industriels ont dû faire face à une forte contraction des volumes.

Câbles Bâtiment :

Le Groupe a enregistré une baisse de 23,1 % de ses ventes à taux de change et périmètre constants. Ce ralentissement a concerné principalement l'Europe et l'Amérique

du Nord. Les autres zones ont enregistré des baisses inférieures à 10 %.

Dans un contexte de réduction importante des volumes, la pression sur les prix s'est accrue dans certains pays. Le Groupe a poursuivi sa politique de défense de ses marges. Enfin, en Allemagne, la persistance d'un marché fortement dégradé, tant en raison des niveaux de prix que des volumes, a conduit le Groupe à décider la fermeture de son site de Vacha.

En Europe, le recul des ventes a été de 27,5 % par rapport au premier semestre 2008.

La dégradation a touché tous les pays européens à des degrés divers toutefois :

- Les pays où le marché immobilier avait été moins spéculatif : les baisses de chiffre d'affaires en Belgique, en Hollande, en Suède ou en Norvège se situent entre 10 % et 20 % au premier semestre et la rentabilité a pu être maintenue.
- Les pays marqués par l'éclatement d'une bulle immobilière où la baisse a excédé 30 % : Espagne, Royaume-Uni, Grèce (indirectement touchée du fait de sa forte orientation à l'export notamment au Royaume-Uni).
- Enfin, la France qui représente 43 % des ventes de la zone Europe dans ce segment et affiche un recul de ses ventes domestiques de 19,3 % et une plus forte baisse de ses exportations.

En Amérique du Nord, les ventes ont reculé de 20,1 %.

Les volumes sont stables sur le marché canadien où le Groupe garde des positions solides. Le segment des câbles pour le bâtiment industriel est resté porteur, tandis que les secteurs résidentiel et commercial ont connu une certaine pression sur les prix.

Aux États-Unis, le marché résidentiel a été caractérisé par une pression concurrentielle accrue tandis que les volumes et les marges des segments industriel et commercial ont un peu mieux résisté.

En Australie, les ventes ont diminué de 8,2 %, en raison de la baisse de la demande au deuxième trimestre.

Dans la Zone MERA, les ventes sont en retrait de 3,6 %.

En Turquie, en dépit de la morosité du marché domestique, la baisse des ventes est limitée à 6,4 % grâce au développement de produits de spécialités pour le marché local (comme les câbles sans halogène) dont les ventes sont restées soutenues.

Au Liban, les ventes progressent de 10,6 % par rapport au premier semestre 2008 grâce à une demande forte de la part des distributeurs sur le marché domestique.

En Amérique du Sud, les évolutions sont contrastées suivant les pays :

Au Pérou, l'activité est restée forte grâce aux programmes de développement de logements sociaux financés par le gouvernement et à la demande de câbles sans halogène pour les hôpitaux.

Au Brésil et au Chili, la demande est restée faible en raison d'une forte réduction des stocks des distributeurs et d'une pression importante sur les prix depuis le début de l'année. Au Brésil, le secteur du bâtiment industriel est en baisse, tandis que le secteur résidentiel est resté solide. Au Chili, la demande a été soutenue principalement par des projets publics (hôpitaux, prisons, métro).

La marge opérationnelle du métier Énergie a atteint 118 millions d'euros au premier semestre 2009, soit 6,7 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, contre 202 millions d'euros ou 10,2 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants en 2008.

Les entrées de périmètre (activités Câbles de Madeco en Amérique du Sud et d'Intercond en Italie) ont eu un impact relatif sur la marge opérationnelle du Groupe.

La réduction du taux de marge opérationnelle est essentiellement due à la forte baisse des volumes et à une moindre absorption des frais fixes. La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants est en effet quasiment stable (-1 point par rapport à 2008). Face à la baisse généralisée des volumes, toutes les unités ont lancé des programmes de réduction de coûts. Les frais fixes du métier Énergie au premier semestre 2009 sont donc en recul de près de 3 % par rapport au premier semestre 2008 à périmètre et taux de change constants. En l'absence d'un retournement significatif de tendance, le Groupe poursuivra l'adaptation de son outil industriel et de ses structures, ce qui se traduira à terme par une nouvelle réduction de ses frais fixes.

La baisse de rentabilité a affecté en premier lieu les câbles pour l'Industrie dont la marge opérationnelle est légèrement positive à fin juin (1 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants) après prise en compte des pertes de l'activité des faisceaux. Des actions visant à adapter le dimensionnement de la capacité à la demande ont dû être engagées. Elles concernent essentiellement l'Europe avec une réduction de capacité de l'activité des faisceaux et une rationalisation des sites de Nuremberg et de Rheydt en Allemagne.

Les câbles pour le Bâtiment ont dégagé un taux de marge opérationnelle de 6,2 %, contre 9,7 % au premier semestre 2008. Les baisses de volume dans certains pays expliquent cette réduction. La marge brute s'est maintenue à 30,5 % à fin juin 2009 contre 30,7 % à fin juin 2008 grâce à une bonne tenue des prix de vente et à des économies sur les achats de matières premières qui ont compensé la moindre productivité (l'outil industriel devant répondre à des commandes de taille réduite, nécessitant donc des changements de séries plus importants). La fermeture du site d'Athlone en 2008 a permis de revenir à une situation proche de l'équilibre sur le marché anglais en 2009. En revanche, les pertes importantes des activités allemandes ont conduit au processus accepté par les instances sociales de fermeture du site de Vacha.

Les Infrastructures d'énergie quant à elles présentent un taux de marge opérationnelle de 9,3 % en 2009 contre 11,4 % au premier semestre 2008.

Les baisses sont notables en haute tension terrestre, dans les accessoires et sur certaines spécialités. En haute tension terrestre, la baisse de rentabilité s'explique par des coûts supplémentaires supportés par l'activité suite aux difficultés rencontrées sur

certains projets. Les accessoires ont été impactés par la baisse brutale des volumes. L'activité norvégienne très spécifique de câbles spéciaux pour l'industrie pétrolière et pétrochimique a vu sa rentabilité fortement réduite en raison de la baisse d'activité. Il convient de souligner enfin que les câbles de basse et moyenne tension, qui représentent 57 % des ventes du Groupe en câbles d'infrastructures d'énergie, ont au contraire affiché une rentabilité en progression par rapport à celle de l'an passé.

TÉLÉCOM

Les ventes de câbles télécom se sont élevées à 210 millions d'euros (- 21,7 % par rapport au premier semestre 2008, mais - 18,6 % à taux de change et périmètre constants). Les effets périmètre concernent d'une part l'acquisition des activités Câbles de Madeco, dont la contribution au chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants s'élève à 8 millions d'euros au premier semestre 2009, et d'autre part, la cession fin mai 2008 de l'usine de Santander, dont la contribution s'élevait sur cette période à 24 millions d'euros.

Infrastructures télécom :

Les ventes ont diminué de 6,2 % au premier semestre à taux de change et périmètre constants.

En Europe, les ventes ont baissé de 4,2 %.

Suite à la création en 2008 d'une société commune entre Sumitomo Electric Industries (SEI) et Opticable et dans le but de proposer une offre produit et système sur le marché FTTH, une nouvelle ligne de produit consacrée aux câbles à fibre optique et aux composants a été créée. Elle regroupe les sociétés Opticable et Nexans Interface et vise à proposer une offre produit et système sur le marché FTTH en Europe.

Le premier semestre a été marqué par un ralentissement des investissements des opérateurs télécom historiques en France et en Belgique qui a fortement impacté les ventes de câbles malgré le développement significatif du chiffre d'affaires avec des opérateurs de téléphonie alternatifs en France.

En Allemagne, la demande de câbles DuoTrack® pour l'équipement ferroviaire est restée forte. Le Groupe a intensifié en 2009, ses efforts commerciaux auprès des opérateurs locaux de certains pays (Norvège, Suède, Suisse) auxquels il livre à la fois des câbles cuivre destinés à la maintenance des installations existantes et des câbles à fibre optique pour accompagner le développement des boucles locales qui se poursuit en Europe du Nord.

Sur les autres zones, les baisses sont significatives notamment en Asie. Le Groupe poursuit sur ce segment une stratégie locale de complément de gamme.

Réseaux locaux :

Le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 26,3 % à périmètre et taux de change constants dans le prolongement du ralentissement constaté fin 2008 en Europe et en Amérique du Nord suite à la crise du bâtiment et du secteur financier.

En Europe (32 % des ventes du segment), les volumes ont reculé de 30,1 %. Contrairement à l'an passé, le Groupe n'a pas bénéficié au premier semestre de projet significatif à destination du Moyen-Orient. Les problèmes de financement ont par ailleurs fortement freiné les projets d'investissements du secteur immobilier en Europe Centrale et du secteur financier où Nexans est très présent notamment au Royaume-Uni.

Aux Etats-Unis (47 % des ventes du segment), les ventes ont reculé de 29,8 % pour les mêmes raisons. Ces réductions ont par ailleurs été accentuées par un important déstockage de la part des distributeurs au cours des cinq premiers mois de l'année. Les premiers signes de stabilisation sont visibles en juin. Enfin, la progression des ventes de produits à forte valeur ajoutée (10 Gigabits) limite l'impact du recul de volume sur le marché estimé à 40 %.

Dans la Zone Asie-Pacifique, les ventes ont progressé de 8,0 %, grâce à des projets importants en Corée. Par contre, les ventes de la Chine ont été pénalisées par le ralentissement de l'économie locale et de moindres exportations vers l'Europe.

En Turquie, le chiffre d'affaires recule de 18,7 % par rapport au premier semestre 2008 en raison de la baisse de la demande européenne.

Au Brésil, le chiffre d'affaires est en recul de 14,6 %.

La marge opérationnelle du métier Télécom s'est s'inscrite en recul au premier semestre 2009 à 6 millions d'euros soit 2,9 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, contre 24 millions d'euros au premier semestre 2008.

Le taux de marge opérationnelle en Infrastructures Télécom est comparable à celui du premier semestre 2008 (6,3 % contre 6,8 %). La progression de la marge brute sur les activités Cuivre, liée au positionnement de Nexans sur certaines niches spécifiques, ne parvient pas à compenser l'effet des baisses de volumes en accessoires.

La marge opérationnelle en Réseaux locaux est passée de 10,4 % du chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants au premier semestre 2008 à une situation d'équilibre au premier semestre 2009 en raison de la forte baisse des volumes en Amérique du Nord et en Europe.

FILS CONDUCTEURS

Les ventes de Fils conducteurs s'élèvent à 112 millions d'euros au premier semestre 2009, dont 19 millions d'euros provenant des activités câbles rachetées à Madeco en 2008.

À taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires diminue de 45,4 % par rapport au premier semestre 2008.

Fil machine :

La réduction du chiffre d'affaires est de 50,2 % par rapport au premier semestre 2008, à taux de change et périmètre constants. Cette baisse traduit la réduction des volumes livrés à l'extérieur du Groupe en raison à la fois de la poursuite de la politique de recentrage des coulées continues sur les seuls besoins internes, et de la baisse de la demande de la part des clients externes du fait du ralentissement économique. Cette situation met en évidence le fait que les capacités de production, notamment en Europe, excèdent très largement la demande.

En Amérique du Sud, avec l'acquisition de Madeco, le Groupe produit du fil machine au Chili et au Pérou. Le premier semestre a été marqué par une relative faiblesse de la demande et la volonté du Groupe de réduire son besoin en fonds de roulement en se concentrant sur les volumes à plus forte marge.

Fils conducteurs nus :

La baisse des ventes est de 33,2 % à taux de change et périmètre constants. En Allemagne, positionnée sur des fils spéciaux pour l'industrie, les ventes se sont stabilisées au cours du premier semestre 2009 après une baisse marquée au second semestre 2008. Au Royaume-Uni, les ventes ont progressé par rapport au second semestre 2008. La France, présente sur un marché de fils banalisés, a connu une baisse de moitié de ses ventes par rapport au premier semestre 2008.

Fils émaillés :

L'activité de fils émaillés de Ficap au Brésil, orientée vers l'export, a été sévèrement touchée par le ralentissement de l'économie, et notamment par le recul du marché américain (production de fils destinés à l'équipement électroménager américain).

La marge opérationnelle du métier Fils conducteurs est passée de 2 millions d'euros au premier semestre 2008 à - 2 millions d'euros au premier semestre 2009. La baisse de la profitabilité s'explique essentiellement par la chute des volumes et une concurrence exacerbée sur les prix de transformation en raison de la surcapacité.

ACTIVITÉS NON ALLOUÉES

Les métiers supportent chacun une quote-part du coût des activités de la Holding. Certains produits ou dépenses ne sont pas directement rattachables à une activité opérationnelle spécifique et à ce titre ne sont pas alloués au métier. Au premier semestre 2009, un budget exceptionnel a été engagé pour l'organisation de la défense

juridique du Groupe suite aux enquêtes de concurrence initiées à l'encontre du Groupe et d'autres producteurs de câbles.

Au premier semestre 2009, la marge opérationnelle des activités non allouées est négative de 12 millions d'euros, comparée à une marge opérationnelle négative de 7 millions d'euros au premier semestre 2008.

2- Autres éléments des résultats consolidés

2.1 Effet stock-outil

L'effet stock-outil au 30 juin 2009 est négatif de 41 millions d'euros alors qu'il était positif de 18 millions d'euros au 30 juin 2008 et négatif de 165 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Cet effet correspond à l'impact mentionné plus haut (paragraphe 1.1, Évolution des résultats consolidés du Groupe) de la valorisation du stock-outil au coût moyen pondéré. L'effet stock-outil est exclu du calcul de la marge opérationnelle, dans laquelle les variations de stocks sont comptabilisées sur la base du coût de remplacement, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

2.2 Dépréciations d'actifs nets

Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme actualisées pour les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes intérimaires au 30 juin 2009, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciations en enrichissant les données prévisionnelles de l'exercice précédent des réalisations des premiers mois 2009 et pour les Unités Génératrices de Trésorerie considérées comme sensibles, d'un réajustement des tendances à moyen terme.

Cet exercice a conduit à comptabiliser une charge sur le premier semestre 2009 de 9 millions d'euros qui correspond principalement à une dépréciation partielle de l'activité « Faisceaux » fortement impactée par la crise du marché automobile, ainsi qu'aux investissements de maintenance des activités du Groupe déjà intégralement dépréciées (dont essentiellement la métallurgie).

Sur le premier semestre 2008, cet exercice de revue avait conduit à comptabiliser une charge nette de 10 millions d'euros dont l'essentiel portait sur la dépréciation complète des immobilisations corporelles de l'Unité Génératrice de Trésorerie du Vietnam.

2.3 Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 53 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 22 millions d'euros en 2008, dont 17 millions d'euros au premier semestre 2008.

Les restructurations annoncées au premier semestre concernent environ 1 200 personnes. Tous ces plans sont accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel destinées à en réduire les conséquences pour les salariés concernés. Ils concernent pour l'essentiel l'Europe et dans une moindre mesure l'Amérique du Nord.

En Europe, les restructurations ont porté en premier lieu sur les activités liées à l'industrie automobile et au bâtiment dans le prolongement des mesures annoncées et des décisions prises dès la deuxième partie de l'année 2008.

Ainsi, le Groupe a poursuivi l'adaptation de sa capacité de production de **faisceaux** destinés au marché de l'automobile par la fermeture de deux ateliers d'assemblage supplémentaires en République tchèque. L'usine de production de **câbles pour l'automobile** d'Arad en Roumanie est également en cours de fermeture ; une partie de ses clients sera servie par d'autres unités du Groupe.

Sur le marché du **Bâtiment**, après la fermeture d'Athlone en Irlande en 2008, le Groupe a annoncé la fermeture de l'usine allemande de Vacha. En effet, les différentes mesures prises ces dernières années et au cours de l'année 2008 n'ont pas permis au site de renouer (ne serait-ce qu'au niveau du résultat opérationnel) avec l'équilibre et la position concurrentielle de l'usine sur le marché domestique allemand ne permettait pas d'envisager un retour à une situation profitable à moyen terme. La fermeture de l'usine de Vacha devrait se traduire par le départ d'environ 170 collaborateurs.

En Allemagne, d'autres actions d'ajustement des structures et des capacités aux niveaux d'activité ont été menées dans plusieurs unités pour répondre à la baisse significative des marchés des câbles pour les segments de l'automobile et de la machine-outil notamment.

Ailleurs en Europe et pour les mêmes raisons, des actions plus limitées ont été lancées dans plusieurs pays.

En Amérique du Nord, le Groupe a décidé la fermeture de l'usine de Québec. La crise de l'immobilier ayant entraîné une forte baisse de la demande, le Groupe a décidé de redéployer une partie des équipements de l'outil de production de l'usine de Québec sur d'autres sites. Cette fermeture s'est traduite par le départ d'un peu moins d'une centaine de personnes.

2.4 Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux

Le Groupe utilise des contrats d'achats et ventes à terme conclus pour l'essentiel sur la Bourse des Métaux de Londres (LME) pour couvrir son exposition au risque de fluctuation des cours des métaux non ferreux (cuivre et aluminium).

La forte volatilité des cours des métaux non ferreux a conduit le Groupe à se doter des moyens permettant de qualifier de « couverture de flux de trésorerie », au sens de la norme IAS 39, une part importante de ces instruments financiers dérivés. Ainsi, lorsque ces instruments couvrent des transactions futures hautement probables (achats de cathodes de cuivre), mais non encore facturées, et dans la mesure où ils remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité spécifique de couverture de flux de trésorerie, ils suivent un traitement similaire à celui des instruments de change qualifiés en comptabilité de couverture de trésorerie : la part dite « efficace » du gain ou de la perte latente de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres, alors que la part « inefficace » est comptabilisée sur la ligne « Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux ». Les profits ou pertes préalablement comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert (c'est-à-dire l'achat de cathodes de cuivre) affecte le résultat.

À fin juin 2009, seules quelques unités ne remplissent pas encore les conditions permettant de qualifier leurs dérivés en instruments de couverture. Les impacts correspondant en compte de résultat, comptabilisés sur la ligne « variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux », sont donc limités.

2.5 Plus et moins-values sur cession d'actifs

Ce poste est une plus-value de 2 millions d'euros contre une moins-value de 2 millions d'euros au 30 juin 2008. Cette plus-value correspond essentiellement à la cession de 40 % des titres d'Opticable.

2.6 Résultat financier

La charge financière nette totale s'élève à 48 millions d'euros en 2009, contre 45 millions d'euros en 2008.

Le coût de l'endettement net a augmenté de 8 millions d'euros en raison de l'acquisition au cours du deuxième semestre 2008 des activités Câbles de Madeco et de la réduction de la rémunération des placements court terme à taux variables. La dette nette moyenne du premier semestre est sensiblement identique à fin juin 2008 et à fin juin 2009 (409 millions d'euros versus 403 millions d'euros).

Les autres charges financières ont quant à elles diminué de 4 millions d'euros principalement suite à des effets de change moins défavorables en 2009 qu'en 2008.

2.7 Impôt

Au premier semestre 2009, la charge d'impôt s'élève à 19 millions d'euros, contre 56 millions d'euros au premier semestre 2008. La charge d'impôt s'explique par la dépréciation d'actifs d'impôts différés comptabilisés les exercices précédents et par la non-reconnaissance de nouveaux actifs d'impôts différés sur les pertes du premier

semestre encourues dans certains pays. Le taux effectif d'impôt sur les entités bénéficiaires au 30 juin 2009 s'élève à 23,8 % contre 26,3 % à fin décembre 2008.

2.8 Principaux flux financiers de la période

En 2009, Nexans a dégagé une capacité d'autofinancement opérationnelle de 186 millions d'euros (y compris variation du besoin en fonds de roulement opérationnel). Celle-ci a notamment permis de financer des dépenses d'investissement nettes de 84 millions d'euros et le versement du dividende Groupe de 56 millions d'euros.

Le besoin en fonds de roulement net a diminué de 88 millions d'euros et est passé de 1 004 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 916 millions d'euros au 30 juin 2009. Il a bénéficié notamment de la poursuite des effets positifs de la baisse des métaux non ferreux amorcée au deuxième semestre 2008.

Au 30 juin 2009, le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stock et fournisseurs) représente 21,3 % du chiffre d'affaires annualisé du trimestre de référence, à cuivre courant, contre 23,7 % au 30 juin 2008.

Au total, l'endettement net du Groupe s'élève à 312 millions d'euros au 30 juin 2009, en réduction de 224 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.

2.9 Bilan

Le bilan au 30 juin 2009 fait apparaître :

- des capitaux propres part du Groupe de 1 679 millions d'euros ;
- une dette nette de 312 millions d'euros. L'endettement net représente un « gearing » (dette nette/capitaux propres totaux) de 18,2 % ;
- un besoin en fonds de roulement de 916 millions d'euros ;
- des provisions pour risques et charges (y compris les provisions pour pensions) de 463 millions d'euros en augmentation de 42 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008 du fait essentiellement des provisions pour restructuration ;
- un actif immobilisé, hors impôts différés actifs, de 1 588 millions d'euros au 30 juin contre 1 525 millions d'euros au 31 décembre 2008, comprenant les goodwill des activités Câbles de Madeco et d'Intercond pour une valeur de 233 millions d'euros pour lesquels les travaux d'allocation seront finalisés au deuxième semestre 2009. Concernant Madeco, ce montant reste soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008. Le 9 juillet 2009, Madeco a notifié Nexans de sa décision d'initier une procédure d'arbitrage pour arrêter le montant de l'ajustement final ;
- des actifs détenus en vue de la vente pour 6 millions d'euros qui comprennent pour l'essentiel l'activité « Métallurgie Amérique du Nord » (Canada) au regard du processus de cession en cours. Le processus de cession a été concrétisé par la signature d'un accord de vente début juillet 2009 dont la réalisation reste néanmoins soumise à certaines conditions suspensives notamment liées d'une

part au financement de l'opération et d'autre part à la mise en place de contrats d'approvisionnement en cuivre impliquant des tiers.

La plus-value dégagée dans le cadre de la cession envisagée ne serait pas matérielle à l'échelle du Groupe. Pour mémoire, les actifs immobilisés de cette activité « Métallurgie Amérique du Nord » avaient été intégralement dépréciés lors de précédentes campagnes d'impairment.

3- Les autres faits marquants de l'exercice

a) Signature d'un accord de coopération avec Polycab

Nexans a annoncé le 3 mars 2009 la signature avec Polycab, le leader indien du câble, d'un accord définitif portant sur la création d'une société commune détenue majoritairement par Nexans et dont la gestion s'effectuera en étroite coordination avec le partenaire indien.

Polycab réalise actuellement près de 600 millions de dollars de chiffre d'affaires à partir de 12 sites de production de câbles pour l'énergie et le bâtiment employant plus de 3 500 personnes.

Cette coentreprise, dont le siège social sera basé à Vadodara dans l'État du Gujarat, couvrira la fabrication et la commercialisation de câbles industriels dédiés à la construction navale, la manutention, le matériel ferroviaire, l'énergie éolienne et la production de câbles d'énergie haute et moyenne tension terrestre.

Grâce à cet accord, Nexans s'est adossé à un partenaire d'une grande qualité afin d'assurer le succès de sa première implantation industrielle sur le marché indien, mais aussi de favoriser le développement futur du Groupe dans ce pays où les opportunités de croissance sont considérables. Cet accord s'inscrit dans la stratégie de développement de Nexans qui vise à accroître son leadership dans les métiers de l'énergie et sa présence dans les économies émergentes.

Le volet industriel qui comprend la construction d'une nouvelle usine a été immédiatement engagé et se déroulera sur une période de vingt-quatre à trente mois environ. Le montant total de l'investissement devrait représenter un peu moins de 50 millions d'euros. L'activité de la société devrait débuter courant 2011 et atteindre un rythme de croisière aux alentours de 2016 (pour un niveau de chiffre d'affaires courant de l'ordre de 100 millions d'euros). Les incidences de cette nouvelle entité sur les comptes consolidés au 30 juin 2009 sont non matérielles.

b) Émission d'une OCÉANE

Nexans a émis, le 23 juin 2009, une nouvelle obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) à échéance 1^{er} janvier 2016

pour un montant de 212,6 millions d'euros décomposé en 4 000 000 obligations d'une valeur nominale de 53,15 euros. Cette valeur nominale fait apparaître une prime de 30 % par rapport au cours de référence de l'action Nexans sur le marché Euronext Paris, soit 40,89 euros (cours de référence déterminé au regard de la moyenne, pondérée par les volumes de transactions, des cours de l'action Nexans sur Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de Bourse du 15 juin 2009 jusqu'à la fixation des modalités définitives des obligations arrêtées ce même jour).

Les Obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou d'actions existantes Nexans à raison d'une action pour une Obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs.

Les Obligations porteront intérêt à un taux annuel de 4 % et seront remboursées au pair, soit 53,15 euros par Obligation, le 1^{er} janvier 2016. Les Obligataires auront néanmoins la faculté de demander le remboursement anticipé des Obligations le 1^{er} janvier 2015.

L'Autorité des marchés financiers a apposé sur le prospectus relatif à cette émission le visa n° 09-187 en date du 15 juin 2009.

L'objectif principal de cette émission est de permettre à Nexans de renforcer sa structure et sa flexibilité financière. Le produit net de l'émission sera alloué au financement des besoins généraux du Groupe et pourra, le cas échéant, être mobilisé en tout ou partie, pour financer des projets de développement spécifiques.

4- Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées

Les progrès réalisés se situent dans les deux domaines essentiels que sont la maîtrise des coûts et le support aux opérations.

Face à l'ampleur de la crise économique, le Groupe a immédiatement mobilisé l'ensemble de ses entités opérationnelles afin de mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour faire face à la forte baisse de la demande et adapter sa structure de coûts aux taux de charge des usines.

Ainsi, au cours du premier semestre 2009, Nexans a accéléré la mise en œuvre de sa stratégie « Achats » axée sur un meilleur contrôle des dépenses et une plus grande professionnalisation de ses équipes et processus.

Les principales actions engagées ont été les suivantes :

- Revue systématique de toutes les évolutions de prix sur les matières de façon à profiter au mieux des baisses des marchés depuis l'automne 2008. Cette action a été particulièrement importante sur les semi-produits à base de commodités. Les gros contrats en Équipements, Services et Fournitures ont été revus et adaptés aux nouvelles conditions de marché. Cela a pu conduire le Groupe à réduire le nombre de fournisseurs dans certains segments, moyennant l'obtention de meilleures conditions de la part de ceux qui ont été conservés ;

- Changement de fournisseur qualifié en fonction du résultat des renégociations trimestrielles de prix ;
- Extension des politiques d'achats : c'est en particulier le cas pour les tourets bois ou la politique de réservation voyages avec une baisse de 20 % du coût moyen du voyage. De nouvelles études ont aussi été lancées sur d'autres familles d'achats telles que les transports et l'optimisation des flux, les tourets acier, les prestations intellectuelles ou bien encore la récupération plus systématique des tourets usagés à des fins de recyclage.

À ces actions portant largement sur les coûts variables, le Groupe a ajouté un programme de réduction de ses coûts fixes qui a permis d'enregistrer, dès le premier semestre, une baisse de l'ordre de 4 % de ses frais fixes, à périmètre comparable par rapport au 30 juin 2008, soit une vingtaine de millions d'euros.

Dans certaines activités, l'ampleur de la baisse des volumes et le manque de perspectives ont parfois nécessité la mise en œuvre d'actions complémentaires d'adaptation voire de fermetures d'unités comme décrit au paragraphe 2.3 Restructurations.

Enfin pour répondre au renchérissement des sources de financement, le Groupe a accru ses efforts de réduction du besoin en fonds de roulement. À fin juin, le besoin en fonds de roulement a été réduit au-delà de la baisse même de l'activité.

Le support aux opérations et la coordination industrielle :

La Direction Industrielle du Groupe a été fortement impliquée dans les projets transversaux suivants :

Gestion des grands projets : L'usine d'Ouglich (Russie) dont la construction s'est achevée fin 2008 a réalisé sa montée en cadence au cours du semestre. Deux nouveaux sites sont actuellement en préparation : une usine au Qatar dont la construction a démarré au sein de la coentreprise QICC et une usine en Inde dans le cadre de la société commune entre Nexans et Polycab.

Performance industrielle :

Trois priorités industrielles ont été déclinées sur l'ensemble des unités du Groupe : **la sécurité** où l'objectif consiste à diviser par deux le nombre d'accidents du travail en deux ans, **les stocks** où la couverture devra diminuer de 10 % sur l'année, **la consommation matière** dont l'objectif est une réduction de 0,5 % par an.

- Sécurité : ce programme prioritaire concerne l'ensemble des sites industriels du Groupe. Grâce à l'analyse systématique de tous les accidents critiques, la réalisation de journées de sensibilisation destinées à l'encadrement au plus haut niveau, l'établissement et la diffusion de standards ont renforcé une dynamique dont les premiers résultats sont visibles avec une baisse de 41 % à périmètre équivalent du taux des accidents du travail au premier semestre 2009 par rapport à la moyenne 2008.

- Réduction des stocks : le programme IRIS (*Inventory Reduction and Improved Service*) poursuit son développement au-delà de l'Europe. Des actions de formation aux outils et aux bonnes pratiques de la réduction des stocks se sont déroulées en Europe, en Amérique du Nord et dans la zone MERA. Des actions similaires sont programmées en Amérique du Sud et en Asie au deuxième semestre. Un accent particulier a été mis sur le développement de la flexibilité des équipements au moyen du SMED (*Single Minute Exchange of Die*). La couverture moyenne des stocks à fin juin fait apparaître une baisse de 7,5 % à périmètre équivalent par rapport à la même période de l'année précédente. En parallèle, le taux de service au client s'est amélioré en passant de 83,1 % en 2008 à 89,5 % pour la moyenne du premier semestre 2009.
- Consommation matière : une revue sur l'ensemble des sites des potentiels de gain matière vis-à-vis du minimum des spécifications (Theoretical Minimum Cost « TMC ») a permis de mesurer un gain matière potentiel d'environ 10 % sur les produits les plus courants et des plans d'actions spécifiques ont été définis et lancés sur chaque site industriel. Des formations ont été dispensées sur la réduction des déchets et des surconsommations.

Les difficultés rencontrées au premier semestre 2009 ont principalement concerné :

- La forte baisse de la demande pour certaines usines sur les marchés Industrie, Bâtiment ou Réseaux locaux, qui a conduit le Groupe à avoir recours à l'ensemble des mesures de flexibilité disponibles pour adapter ses capacités à la charge disponible (réduction des emplois intérimaires, crédits d'heure, chômage partiel, réductions d'effectifs...);
- La nécessité de devoir remettre en question certains sites industriels face à une détérioration structurelle et durable de certains marchés et qui a notamment abouti à l'annonce de la fermeture de Vacha en Allemagne, d'Arad en Roumanie et de l'usine de Québec au Canada.

5- Les perspectives pour le second semestre 2009

Le premier trimestre a été caractérisé par un faible niveau d'activité dans le Bâtiment, l'Industrie et les Réseaux Locaux à la fois en Europe et en Amérique du Nord. La forte baisse des volumes constatée sur les trois premiers mois de l'année a été renforcée par des phénomènes de déstockage et une saisonnalité particulièrement défavorable. Ce recul des volumes s'est traduit par une forte baisse du taux de marge opérationnelle.

Au cours du deuxième trimestre, grâce à un moindre ralentissement des baisses de chiffre d'affaires par rapport aux trois premiers mois de l'année, à une accélération des facturations en haute tension, aux premiers effets des efforts de réduction des coûts ainsi qu'à la bonne tenue des prix, le Groupe a vu son taux de marge opérationnelle

fortement progresser pour terminer à fin juin sur un niveau meilleur qu'attendu : 5,3 % contre une estimation initiale comprise entre 4,5 et 5 %.

Compte tenu de ces éléments et des effets attendus des mesures d'adaptation à la crise prises au cours du premier semestre, le Groupe reste mobilisé sur un objectif interne ambitieux mais réaliste de taux de marge opérationnelle de 6 % dans l'hypothèse de l'absence de dégradation supplémentaire des volumes par rapport au premier semestre et d'une confirmation de la relative stabilité des prix au cours des prochains mois.

6- Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

La Société considère que les principaux risques identifiés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2009 sous le numéro D.09-255 (Document de Référence 2008) aux pages 107 à 113 et 238 à 252 n'ont pas changé de manière significative.

Les principales incertitudes pour le second semestre de l'exercice en cours concernent :

- L'évolution de la croissance économique au niveau mondial et notamment l'impact en Europe d'une poursuite du ralentissement du marché du bâtiment et de certains segments de l'industrie qui pourraient faire craindre une possible pression sur les prix et donc sur les marges ;
- Les conséquences négatives de ces évolutions sur le taux de charge des usines et la nécessité en cas de poursuite de cette détérioration de devoir engager des mesures de restructuration complémentaires ;
- L'évolution du dollar américain contre les principales devises et notamment l'euro, susceptible d'introduire des distorsions entre concurrents ;
- La capacité du Groupe (dans les activités où les carnets de commandes se sont réduits au cours des derniers mois) à transformer en commandes fermes à des niveaux de marge satisfaisants, une activité de cotation soutenue.

7- Orientation

Le quatrième trimestre 2008 avait été marqué par une forte et soudaine dégradation de la conjoncture et une accélération de la baisse du prix du cuivre qui avaient eu pour effet de perturber le comportement des acteurs du marché.

Ces tendances se sont poursuivies au premier semestre 2009 et les craintes identifiées en fin d'année 2008 se sont concrétisées avec une baisse de l'activité plus forte qu'anticipée.

- Le Bâtiment en Europe notamment a fait face à une baisse accentuée des volumes en 2009, mais le Groupe est parvenu à défendre ses marges. Une baisse des prix ne peut toutefois être exclue dans la seconde partie de l'année. Une dégradation plus forte qu'anticipée de la conjoncture pourrait rendre nécessaire la mise en place de mesures particulières pour répondre à ce nouveau contexte.
- L'Industrie a été marquée par une très forte dégradation des conditions de marché en 2009 :
 - l'effondrement des marchés de l'automobile et de la machine-outil ont été brutaux. Un point bas a peut-être été atteint fin mai dans l'automobile. Cela devra être confirmé au cours des prochains mois.
 - l'hypothèse émise fin 2008 d'un décalage dans le temps de certains investissements dans les secteurs minier, pétrolier ou des énergies renouvelables semble confirmée.
- L'activité Câbles pour les Réseaux locaux pourrait rester durablement faible en raison de l'absence de signe clair de redémarrage des investissements du secteur tertiaire notamment.
- L'équilibre des activités Métallurgie en Europe semble durablement compromis compte tenu du dimensionnement de l'outil industriel du Groupe dans un marché surcapacitaire.
- Les Infrastructures d'Énergie en revanche restent bien orientées. Ce segment, qui représente aujourd'hui plus de 45 % du chiffre d'affaires des activités câbles à cours des métaux non ferreux constants, amortit par sa stabilité les effets de la crise économique. Ce secteur devrait par ailleurs bénéficier des investissements annoncés par les différents États en soutien de l'activité économique. Ces activités assurent à moyen terme une base de développement solide.

8- Transactions entre les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de Référence 2008 aux pages 119 à 124, à la note 30 aux comptes consolidés au 31 décembre 2008 ainsi qu'en page 3 de la Note d'actualisation au Document de Référence (déposée le 12 juin 2009).

9- L'activité et les résultats de la Société Nexans

Outre son rôle de holding faîtière, Nexans joue le rôle de pivot pour l'encaissement d'une redevance interne liée à la recherche et au développement, à charge pour elle de répartir les contributions entre les filiales en fonction des programmes d'intérêt Groupe qu'elles mettent en œuvre. Nexans a par ailleurs mis fin en octobre 2008 à son activité de financement intragroupe et de gestion centralisée de trésorerie. Cette activité est exercée depuis cette date par une société exclusivement dédiée à cet effet, la société Nexans Services.

Au cours du premier semestre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7,5 millions d'euros et correspond essentiellement à la facturation du coût des prestations rendues à ses filiales. Le résultat net ressort en gain à 86,9 millions d'euros (contre un gain de 101,5 millions d'euros au premier semestre 2008).

Les capitaux propres de la Société s'établissent à 1 695 millions au 30 juin 2009 d'euros, contre 1 662 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

10- Gouvernement d'entreprise

La nomination de Frédéric Vincent en tant que nouveau Président-Directeur Général de Nexans est effective suite à l'Assemblée Générale du 26 mai 2009. Frédéric Vincent succède à Gérard Hauser, qui quitte la présidence du Groupe, mais conserve son mandat d'administrateur jusqu'en mai 2010. Ce passage de témoin conclut un processus de transition amorcé dès 2006 ; Frédéric Vincent avait alors été nommé Directeur Général Délégué.

Le nouveau Président-Directeur Général de Nexans a procédé à un remaniement de l'organisation de la Direction du Groupe pour permettre une réactivité plus importante face à des enjeux liés à l'évolution de l'industrie du câble et à la conjoncture. Il est ainsi créé, à compter du 1^{er} juin 2009, un Comité de Direction resserré qu'il préside. Ce dernier a pour mission générale de gérer le Groupe ainsi que de définir et piloter sa stratégie.

Le Comité de Direction réunit :

- Frédéric Michelland, nommé Directeur Général Adjoint Administration et Finance ;
- Pascal Portevin, Directeur Général Adjoint en charge des politiques marketing et innovation du Groupe. Les zones Moyen-Orient, Russie Afrique, Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Amérique du Sud lui rendent compte ;
- Yvon Raak, Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction Industrielle et Logistique du Groupe. La Zone Europe lui rend compte.

Dorénavant, le Comité Exécutif constitue l'instance de réflexion, d'échange et de discussion des enjeux du Groupe.

État récapitulatif de l'échéance des mandats des membres du Conseil d'Administration :

Année d'échéance	Échéance du mandat de :
- 2010	Gérard Hauser François Polge de Combret
- 2011	Gianpaolo Caccini Jean-Marie Chevalier Georges Chodron de Courcel Jérôme Gallot Jacques Garaïalde Jean-Louis Gerondeau Ervin Rosenberg Nicolas de Tavernost
- 2012	Colette Lewiner Frédéric Vincent Guillermo Luksic Craig

Le 27 juillet 2009,



Le Conseil d'Administration
Représenté par Frédéric Vincent,
Président-Directeur Général

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

PREMIER SEMESTRE 2009

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	29
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	30
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	31
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	32
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	33
NOTES ANNEXES.....	34
Note 1 – Principes comptables.....	34
Note 2 – Principaux événements.....	38
Note 3 – Segments opérationnels	43
Autres notes	45

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2008
Chiffre d'affaires net	(3)	2 514	3 554
<i>Effet du cours des métaux *</i>		(430)	(1 135)
Chiffre d'affaires à prix métal constant *	(3)	2 085	2 419
Coût des ventes		(2 134)	(3 065)
<i>Coût des ventes à prix métal constant *</i>		(1 704)	(1 930)
Marge brute		380	489
Charges administratives et commerciales		(237)	(237)
Frais de R&D		(33)	(33)
Marge opérationnelle *	(3)	110	220
Effet stock-outil **		(41)	18
Dépréciations d'actifs nettes	(6)	(9)	(10)
Variation de juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		3	10
Plus et moins-values de cession d'actifs	(4)	2	(2)
Coûts de restructuration	(13)	(53)	(17)
Résultat opérationnel		12	219
Coût de l'endettement financier (brut)		(33)	(33)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		5	13
Autres charges financières	(5)	(20)	(25)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		0	0
Résultat avant impôt		(36)	174
Impôts sur les bénéfices	(8)	(19)	(56)
Résultat net des activités poursuivies		(55)	118
Résultat net des activités abandonnées		-	0
Résultat net consolidé		(55)	118
dont part du Groupe		(57)	119
dont part des intérêts minoritaires		2	(0)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action (en euros)	(9)		
- résultat de base par action		(2,04)	4,67
- résultat dilué par action		(1,60)	4,18
Résultat net part du Groupe des activités abandonnées par action (en euros)	(9)		
- résultat de base par action		-	-
- résultat dilué par action		-	-
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	(9)		
- résultat de base par action		(2,04)	4,67
- résultat dilué par action		(1,60)	4,18

* Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

** Effet lié à la revalorisation du « stock-outil » à son coût unitaire moyen pondéré.

État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Bénéfice de l'exercice	(55)	118
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	-
- Gain/Perte généré durant la période (après impôt)	(0)	-
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	-	-
Différences de conversion	64	(26)
- Gain/Perte généré durant la période (après impôt)	64	(26)
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	-	-
Couverture des flux de trésorerie	120	29
- Gain/Perte généré durant la période (après impôt)	50	22
- Recyclage en résultat sur la période (après impôt)	70	7
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les mises en équivalence	-	-
Total des autres éléments du résultat global	184	2
Total du résultat global	129	120
Dont part Groupe	128	121
Dont part Minoritaire	1	(1)

La Note 8.c présente la décomposition des effets d'impôts sur le résultat global.

État de la situation financière consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
ACTIF			
Goodwill	(10)	426	400
Autres immobilisations incorporelles		93	85
Immobilisations corporelles		1 021	997
Participations dans les entreprises associées		5	4
Autres actifs financiers non courants		39	35
Impôts différés actifs		52	91
Autres actifs non courants		4	4
ACTIFS NON COURANTS		1 640	1 616
Stocks et en-cours		799	922
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		207	195
Clients et comptes rattachés		986	1 110
Autres actifs financiers courants		135	320
Créances d'impôts courants sur les sociétés		29	26
Autres actifs non financiers courants		79	84
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11)	643	398
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(7)	36	1
ACTIFS COURANTS		2 914	3 055
TOTAL ACTIF		4 554	4 671
PASSIF			
Capital		28	28
Primes		1 257	1 256
Réserves consolidées		471	554
Autres composantes des capitaux propres		(77)	(260)
Capitaux propres - part du Groupe		1 679	1 578
Intérêts minoritaires		42	39
CAPITAUX PROPRES	(12)	1 721	1 617
Pensions et indemnités de départ à la retraite		317	317
Autres avantages à long terme consentis aux salariés		13	13
Provisions (non courant)	(13) & (16)	28	27
Emprunts obligataires convertibles	(14)	449	271
Autres dettes financières (non courant)	(14)	361	389
Impôts différés passifs		67	45
PASSIFS NON COURANTS		1 235	1 062
Provisions (courant)	(13) & (16)	105	65
Autres dettes financières (courant)	(14)	145	274
Dettes sur contrats de construction		125	111
Fournisseurs et comptes rattachés		791	908
Autres passifs financiers courants		181	376
Dettes sociales		162	160
Dettes d'impôts courants sur les sociétés		26	43
Autres passifs non financiers courants		34	54
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	(7)	29	1
PASSIFS COURANTS		1 598	1 992
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		4 554	4 671

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2009	1 ^{er} semestre 2008
Résultat net consolidé, part du Groupe		(57)	119
Intérêts minoritaires		2	0
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (<i>y.c. goodwill</i>)		72	63
Coût de l'endettement financier (brut)		33	33
Effet stock-outil *		41	(18)
Autres retraitements **		46	68
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier brut et impôt ***		137	264
Diminution (augmentation) des créances		124	(252)
Diminution (augmentation) des stocks		98	(58)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		(109)	46
Impôt versé		(37)	(34)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		(5)	7
Variation nette des actifs et passifs courants		71	(291)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		208	(27)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1	6
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(85)	(60)
Diminution (augmentation) des prêts accordés		177	(1)
<i>- dont appels de marge liés aux dérivés métaux</i>		138	-
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise	(2)	(0)	(6)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée	(2)	9	17
Flux de trésorerie d'investissement		102	(44)
Variation nette de la trésorerie après investissement		310	(71)
Émissions / (remboursements) d'emprunts à long terme	(14)	135	-
<i>- dont émissions d'emprunts</i>		172	-
<i>- dont remboursements d'emprunts</i>		(36)	-
Émissions / (remboursements) d'emprunts à court terme	(14)	(148)	(11)
Augmentations / (réductions) de capital en espèces		38	(23)
Intérêts financiers versés		(39)	(39)
Dividendes payés		(56)	(52)
Flux de trésorerie de financement		(70)	(125)
Effet net des variations des taux de conversion		5	4
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		245	(192)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		388	594
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		633	402
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif</i>		643	437
<i>Dont concours bancaires courants – Passif</i>		(9)	(35)

* Effet lié à la revalorisation du « stock-outil » à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

** 1^{er} semestre 2009 : dont neutralisation de la charge d'impôt pour 19 millions d'euros d'une part et de la variation nette des provisions opérationnelles pour 25 millions d'euros d'autre part.

1^{er} semestre 2008 : dont neutralisation de la charge d'impôt pour 56 millions d'euros.

*** Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « CAF opérationnelle » qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux restructurations (respectivement 11 et 7 millions d'euros au 30 juin 2009 et au 30 juin 2008), et déduction du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt courant payé sur la période.

Variation des capitaux propres consolidés

en millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
1er Janvier 2009	27 936 953	28	1 256	-	554	(153)	(107)	1 578	39	1 617
Bénéfice de l'exercice					(57)			(57)	2	(55)
Autres éléments du résultat global					119		66	185	(1)	184
Total du résultat global					(57)		66	128	1	129
Distribution de dividendes					(56)			(56)	(3)	(59)
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel					2			2		2
- sommes reçues de l'émission d'actions	33 850	0	1					1		1
Composante capitaux propres OCEANE (4% - 01/2016)					24			24		24
Périmètre (cession / rachat des intérêts minoritaires)					-			-	6	6
Annulation des actions propres					3		(2)	2	(1)	1
Autres										
30 Juin 2009	27 970 803	28	1 257	-	471	(33)	(44)	1 679	42	1 721
1er Janvier 2008	25 678 355	26	1 133	-	526	25	12	1 722	36	1 758
Bénéfice de l'exercice					119			119	(0)	118
Autres éléments du résultat global					-		(26)	2	(1)	2
Total du résultat global					119		(26)	121	(1)	120
Distribution de dividendes					(51)			(51)	(1)	(52)
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
- valeur des services rendus par le personnel					3			3		3
- sommes reçues de l'émission d'actions	144 125	0	6					6		6
Périmètre (cession / rachat des intérêts minoritaires)								-	(3)	(3)
Annulation des actions propres					(2)			(29)		(29)
Autres								(2)	0	(2)
30 Juin 2008	25 401 703	25	1 110	-	595	54	(15)	1 770	31	1 801

* y.c. actions émises dans le cadre du plan Act 2008

Note 1 Principes comptables

a) Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège 8, rue du Général Foy, 75008 Paris. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Euronext (compartiment A) de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice CAC Next 20.

Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

- Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été examinés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2009.

- Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2009 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1. b)**. ci-dessous et des nouvelles normes suivantes, applicables de façon obligatoire aux états financiers intermédiaires du premier semestre 2009 :

- ✓ *Procédure annuelle d'amélioration des IFRS de mai 2008* : l'ensemble des

35 amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS est applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers intermédiaires du Groupe.

- ✓ **IAS 1 Révisée** « *Présentation des états financiers* » : cette norme applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 touche à la présentation des états financiers avec pour objectif de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers. Le Groupe a adopté les dispositions de cette révision dans ses comptes intermédiaires au 30 juin 2009 en retenant notamment l'option de dissocier l'état du résultat global du compte de résultat.
- ✓ **IAS 23** « *Coûts d'emprunt* » (Amendement) : la version révisée de la norme IAS 23 publiée le 29 mars 2007 et applicable de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, requiert la capitalisation au sein de l'actif des coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs éligibles. La comptabilisation en charges de ces coûts d'emprunt n'est plus autorisée.

Cet amendement a été appliqué de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2009 par le Groupe pour les nouveaux projets initiés à compter de cette date. L'incidence de cet amendement sur les états financiers intermédiaires n'est pas significative.

- ✓ **Amendements IFRS 2** « *Conditions d'acquisition des droits et annulations* » : ces amendements à la norme IFRS 2, « *Paiements fondés sur des actions* » applicables à compter du 1^{er} janvier 2009, clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, en les limitant aux seules conditions de services et de performance. En conséquence, les conditions autres que les conditions d'acquisition des droits, telles que les clauses de non-concurrence, doivent être prises en compte dans l'évaluation, à la date d'attribution, de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres octroyé.

Ces amendements précisent également que toutes les annulations, qu'elles soient à l'initiative de l'entité ou de toute autre partie, doivent faire l'objet d'un traitement comptable identique, c'est-à-dire une accélération de l'acquisition des droits.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers intermédiaires du Groupe.

- ✓ **IFRS 8** « *Segments opérationnels* » : cette norme remplace la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et a été appliquée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2009.

Pour mémoire, les principales incidences de cette norme sur les états financiers du Groupe sont les suivantes :

- Les segments opérationnels du Groupe sous la norme IFRS 8 seront des segments Métiers, ces derniers guidant la vision stratégique à long terme de Nexans ainsi que l'analyse et la compréhension par les

marchés de sa performance financière. Cette position est cohérente avec celle qui avait été arrêtée dans le cadre du chantier IAS 14 en 2005, définissant les Métiers comme segments primaires et les zones géographiques comme segments secondaires.

- Les segments à présenter resteront identiques à ceux qui avaient été définis dans le cadre de la norme IAS 14 à savoir Énergie, Télécom et Métallurgie. Cette approche conforte la pertinence des choix opérés à cette date, la structure des Métiers du Groupe ayant peu évolué.

Cette absence d'incidence significative de la norme IFRS 8 sur la définition des segments opérationnels du Groupe apparaît cohérente avec la très forte imbrication des reporting comptables et opérationnels au sein de Nexans qui se décline notamment au travers d'un outil de reporting, d'une segmentation et de principes comptables uniques.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes entrent également en vigueur de façon obligatoire à compter des comptes intermédiaires 2009. Conformément à ce qui est exposé dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008, elles ne trouvent néanmoins pas à s'appliquer à Nexans, compte tenu de la nature des activités du Groupe et de son organisation :

- ✓ **IAS 1 Révisée/IAS 32** « Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation » ;
- ✓ **Amendement IFRS 1/IAS 27** « Coût d'une participation dans une filiale, une entreprise contrôlée conjointement ou une entreprise associée dans les états financiers individuels » ;
- ✓ **IFRIC 9 Amendement** « Réévaluation des dérivés incorporés » ;
- ✓ **IFRIC 13** « Programmes de fidélisation clients » ;
- ✓ **IFRIC 15** « Contrats pour la construction de biens immobiliers ».

Pour mémoire, le Groupe avait anticipé dès le 31 décembre 2008 l'application des nouvelles interprétations suivantes :

- ✓ **IFRIC 11** « Actions propres et transactions intragroupe » ;
- ✓ **IFRIC 12** « Concessions de services » ;
- ✓ **IFRIC 14** « Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligations de financement minimum » ;
- ✓ **IFRIC 16** « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ».

Le Groupe n'a pas anticipé dans ses états financiers intermédiaires les normes et interprétations suivantes :

- ✓ **Procédure annuelle d'amélioration des IFRS** (avril 2009) ;
- ✓ **Amendements IAS 39** « Éléments éligibles à une opération de couverture » ;
- ✓ **IFRS 3 Révisée** « Regroupement d'entreprise (phase 2) » et **IAS 27 Révisé** – « États financiers consolidés et individuels » ;
- ✓ **Amendement IFRS 7** « Améliorations des informations sur les instruments financiers » ;
- ✓ **Amendement IFRIC 9 et IAS 39** – « Dérivés incorporés » ;
- ✓ **IFRIC 17** « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » ;
- ✓ **IFRIC 18** « Transferts d'actifs par les clients ».

- Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations restent identiques à ceux et celles décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2009, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- les actifs d'impôt différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés ;
- la valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill ;
- les provisions pour risques et notamment les provisions pour risques sur affaires ;
- les marges sur les contrats à long terme ;
- la valorisation des instruments dérivés.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

b) Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans le paragraphe a), auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions par exemple.
- Les charges de retraite et avantages assimilés sont estimées à la moitié du montant de la charge annuelle, sauf événement particulier nécessitant une mise à jour de l'évaluation.

Note 2

Principaux événements

a) Entrée en fonctions du nouveau Président-Directeur Général de Nexans

La nomination de Frédéric Vincent en tant que nouveau Président-Directeur Général de Nexans est effective suite à l'Assemblée Générale du 26 mai 2009. Frédéric Vincent succède à Gérard Hauser, qui quitte la présidence du Groupe, mais conserve son mandat d'administrateur jusqu'en mai 2010. Ce passage de témoin conclut un processus de transition amorcé dès 2006 ; Frédéric Vincent avait alors été nommé Directeur Général Délégué.

Le nouveau Président-Directeur Général de Nexans a procédé à un remaniement de l'organisation de la direction du Groupe pour permettre une réactivité plus importante face à des enjeux liés à l'évolution de l'industrie du câble et à la conjoncture. Il est ainsi créé à compter du 1^{er} juin 2009, un Comité de Direction resserré qu'il préside. Ce dernier a pour mission générale de gérer le Groupe ainsi que de définir et piloter sa stratégie.

Le Comité de Direction réunit :

- Frédéric Michelland, nommé Directeur Général Adjoint Administration et Finance ;
- Pascal Portevin, Directeur Général Adjoint en charge des politiques Marketing et Innovation du Groupe. Les Zones « Moyen-Orient Russie Afrique », « Asie-Pacifique », « Amérique du Nord » et « Amérique du Sud » lui rendent compte ;
- Yvon Raak, Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction Industrielle et Logistique du Groupe. La Zone « Europe » lui rend compte.

Dorénavant, le Comité Exécutif constitue l'instance de réflexion, d'échange et de discussion des enjeux du Groupe. Le Management Council a été quant à lui supprimé.

b) Signature d'un accord de coopération avec Polycab

Nexans a annoncé le 3 mars 2009 la signature avec Polycab, le leader indien du câble, d'un accord définitif portant sur la création d'une société commune détenue majoritairement par Nexans (50 % du capital + 1 action) et dont la gestion s'effectuera en étroite coordination avec le partenaire indien.

Polycab réalise actuellement près de 600 millions de dollars de chiffre d'affaires à partir de 12 sites de production de câbles pour l'énergie et le bâtiment employant plus de 3 500 personnes.

Cette coentreprise, dont le siège social sera basé à Vadodara dans l'État du Gujarat, couvrira la fabrication et la commercialisation de câbles industriels dédiés à la construction navale, la maintenance, le matériel ferroviaire, l'énergie éolienne et la production de câbles d'énergie haute et moyenne tension terrestre.

Grâce à cet accord, Nexans s'est adossé à un partenaire d'une grande qualité afin d'assurer le succès de sa première implantation industrielle sur le marché indien, mais aussi de favoriser le développement futur du Groupe dans ce pays où les opportunités de croissance sont considérables. Cet accord s'inscrit dans la stratégie de développement de Nexans qui vise à accroître son leadership dans les métiers de l'énergie et sa présence dans les économies émergentes.

Le volet industriel qui comprend la construction d'une nouvelle usine a été immédiatement engagé et se déroulera sur une période de 24 mois environ. Le montant total de l'investissement devrait représenter un peu moins de 50 millions d'euros. L'activité de la société devrait débuter courant 2011 et atteindre un rythme de croisière aux alentours de 2016 (pour un niveau de chiffre d'affaires courant de l'ordre de 100 millions d'euros). Les incidences de cette nouvelle entité sur les comptes consolidés au 30 juin 2009 sont non matérielles.

c) Émission d'une OCÉANE

Nexans a émis le 23 juin 2009, une nouvelle obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) à échéance 1er janvier 2016 pour un montant de 212,6 millions d'euros décomposé en 4 000 000 obligations d'une valeur nominale de 53,15 euros.

Cette valeur nominale fait apparaître une prime de 30 % par rapport au cours de référence de l'action Nexans sur le marché Euronext Paris, soit 40,89 euros (cours de référence déterminé au regard de la moyenne, pondérée par les volumes de transactions, des cours de l'action Nexans sur Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de Bourse du 15 juin 2009 jusqu'à la fixation des modalités définitives des obligations arrêtées ce même jour).

Les obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou d'actions existantes Nexans à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs.

Les obligations porteront intérêt à un taux annuel de 4 % et seront remboursées au pair, soit 53,15 euros par obligation, le 1^{er} janvier 2016. Les obligataires auront néanmoins la faculté de demander le remboursement anticipé des obligations le 1^{er} janvier 2015.

L'Autorité des marchés financiers a apposé sur le prospectus relatif à cette émission le visa n° 09-187 en date du 15 juin 2009.

L'objectif principal de cette émission est de permettre à Nexans de renforcer sa structure et sa flexibilité financière. Le produit net de l'émission sera alloué au financement des besoins généraux du Groupe et pourra, le cas échéant, être mobilisé en tout ou partie, pour financer des projets de développement spécifiques.

d) Autres évolutions de périmètre

Nous vous rappelons ci-dessous les principales opérations intervenues sur l'exercice 2008 :

- Nexans et Sumitomo Electric Industries Ltd. (SEI), avaient annoncé le 5 décembre 2008 avoir trouvé un accord afin de collaborer dans le domaine des câbles à fibre optique pour réseaux terrestres en Europe. Cet accord concernait plus spécifiquement le déploiement des réseaux en fibre optique jusque chez l'abonné (FTTH : *Fiber To The Home*) et plus généralement l'ensemble des applications FTTx.

La Commission européenne a rendu, le 16 janvier 2009, une décision d'autorisation de l'opération au regard du contrôle des concentrations. La réalisation définitive de l'opération est intervenue le 30 janvier 2009, date à laquelle SEI est devenu actionnaire à 40 % d'Opticable pour une somme de 9,8 millions d'euros, les 60 % restant demeurant détenus par le Groupe Nexans. La plus value dégagée n'est pas matérielle à l'échelle du Groupe. Opticable restera par ailleurs consolidée par intégration globale dans les comptes de Nexans.

Opticable a contribué sur le premier semestre 2009 au chiffre d'affaires courant et à la marge opérationnelle consolidés du Groupe à hauteur de respectivement 3,4 millions d'euros et 0,9 million d'euros.

- Conformément à l'accord définitif intervenu le 21 février 2008 Nexans a acquis au 30 septembre 2008 la totalité des activités Câbles du Groupe Madeco, leader de ce secteur en Amérique du Sud. Par cette acquisition, Nexans a obtenu une présence de premier rang dans les câbles d'énergie dans une zone en forte croissance. L'acquisition a été financée par :
 - L'émission de 2,5 millions actions nouvelles Nexans au profit de Madeco, qui s'est engagé à ne pas céder ses actions jusqu'au 30 septembre 2009 (sauf reclassements intragroupe); Madeco s'est par ailleurs engagé en complément à ne pas céder plus de 50 % de ses actions jusqu'au 31 mars 2010 (sauf reclassements intragroupe).

- Le règlement d'un montant total, hors frais relatifs à l'acquisition, de 393 millions US dollars, pour partie en espèces et pour partie par reprise de dette existante. Ce montant reste soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008 ; le 9 juillet 2009 Madeco a notifié Nexans de sa décision d'initier une procédure d'arbitrage pour arrêter le montant final de l'ajustement.

Suite à l'émission de ces 2,5 millions actions, le Groupe Madeco détient environ 9 % du capital de Nexans. Conformément à la 8^e résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires de Nexans en date du 10 avril 2008, la nomination de M. Guillermo Luksic, Président de Madeco, en tant qu'administrateur de Nexans a pris effet au 30 septembre 2008, pour une durée de quatre ans.

Cette acquisition a conduit à constater un goodwill dans les comptes consolidés du Groupe Nexans au 31 décembre 2008 de 163 millions d'euros avant allocation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables. Ce goodwill s'élève à 178 millions d'euros au 30 juin 2009 compte tenu de l'évolution favorable des cours de change sur le premier semestre 2009.

En conformité avec les dispositions de la norme IFRS 3, l'allocation du coût d'acquisition aux justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels acquis était toujours en cours au 30 juin 2009 et sera finalisée courant du troisième trimestre. Les principales zones d'allocation devraient porter sur les actifs corporels (équipements industriels au Brésil notamment) ainsi que sur les immobilisations incorporelles (relations clients au Pérou et en Colombie, marques au Pérou et au Brésil notamment ainsi que certains contrats d'approvisionnement) et les impôts différés associés. Des comptes 2008 pro forma seront présentés avec les états financiers 2009 du Groupe.

Les activités Câbles de Madeco ont contribué aux comptes consolidés du premier semestre 2009 pour un chiffre d'affaires courant de 212 millions d'euros et une marge opérationnelle de 16,7 millions d'euros.

- Nexans a réalisé le 1^{er} août 2008, l'acquisition de 100 % de la société italienne Intercond, un des leaders européens dans le domaine des câbles spéciaux, principalement dédiés aux équipements industriels y compris activités sous-marines.

Par cette acquisition, Nexans a renforcé sa position de leader dans le domaine, en forte croissance, des câbles pour les applications industrielles. L'acquisition a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 87 millions d'euros et a dégagé un goodwill avant allocation aux actifs et passifs identifiables d'un montant de 56 millions d'euros au 31 décembre 2008 (55 millions d'euros au 30 juin 2009).

En conformité avec les dispositions de la norme IFRS 3, l'allocation aux justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels acquis était toujours en cours au 30 juin 2009 et sera finalisée courant du troisième trimestre. Les principales zones d'allocation devraient porter sur les actifs corporels (équipements industriels ainsi que le terrain et les bâtiments) ainsi que sur les immobilisations incorporelles (relations clients notamment)

et les impôts différés associés. Des comptes 2008 pro forma seront présentés avec les états financiers 2009 du Groupe.

Intercond a contribué aux comptes consolidés du premier semestre 2009 pour un chiffre d'affaires courant de 15 millions d'euros et une marge opérationnelle de 0,2 million d'euros.

- Le Groupe avait annoncé dans le cadre de la publication de ses comptes au 31 décembre 2007 avoir engagé des négociations avec un tiers en vue de la cession de l'activité « Câbles d'infrastructure Télécom cuivre » en Espagne. Cette cession a été finalisée fin mai 2008 à la société anglaise B3 Câble Solutions, l'un des principaux fabricants européens de câbles cuivre, pour une valeur d'entreprise de 19,5 millions d'euros.

Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur la marge opérationnelle 2008 du Groupe et a conduit à dégager une moins-value de 5,8 millions d'euros, comptabilisée sur la ligne « plus et moins-value de cession d'actifs » du compte de résultat.

e) Autres opérations significatives

- Programmes de rachat d'actions :
 - Le Conseil d'Administration du 30 janvier 2008 a décidé d'un programme de rachat d'actions d'un montant maximum de 70 millions d'euros. 420 777 actions ont été achetées dans ce cadre pour un coût total de 29 millions d'euros, intégralement annulées par le Conseil d'Administration du 23 juin 2008.
 - Le 22 avril 2008, le Conseil d'Administration a décidé de lancer un programme de rachat d'actions pour un montant total maximum de 26 millions d'euros, représentant au plus 257 000 actions. Conformément au descriptif diffusé par la Société le 7 mai 2008, l'objectif de ce programme était l'annulation des titres rachetés. Au 30 juin 2009 comme au 31 décembre 2008, aucune action n'avait été rachetée au titre de ce programme. Ce programme a pris fin le 26 mai 2009.
- Plan d'actionnariat salariés :
 - En 2007, Nexans a annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salariés au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, par émission d'un maximum de 500 000 actions nouvelles. La réalisation de cette opération a été décalée au premier trimestre 2008 et s'est traduite par l'émission de 91 525 actions nouvelles le 28 mars 2008. La charge totale comptabilisée au titre de ce plan sur le premier semestre 2008 n'était pas significative (inférieure à 1 million d'euros).
 - Ce plan est en premier lieu composé d'une formule dite « classique » permettant aux salariés de souscrire des actions Nexans à un prix unitaire comprenant une décote de 20 % par rapport au cours de référence. Ce plan a été comptabilisé, conformément aux recommandations du CNC, en retenant un taux de financement applicable au marché des particuliers, soit 6,36 %.

- Ce plan comprenait également une formule structurée dite « à effet de levier », offrant une garantie du montant investi par les salariés et un multiple de la performance éventuelle du titre. La charge relative à ce plan a été évaluée en simulant le gain que retirerait un salarié de la revente immédiate sur le marché des différents instruments financiers sous jacents mis en place dans le cadre de cette formule. Les hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation faisaient référence aux conditions applicables au marché des particuliers (dont un taux d'actualisation de 6,36 %).

À titre d'information, la comptabilisation en charges de l'ensemble de la décote de 20 % n'aurait grevé la marge opérationnelle 2008 du Groupe que d'un complément de 0,3 million d'euros.

Note 3

Segments opérationnels

Le Groupe retient trois segments à présenter :

- « Énergie », constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), des câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie et des câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment. Ce segment « Énergie » est composé de trois segments opérationnels : « Infrastructures Énergie », « Bâtiment » et « Industrie ».
- « Télécom », qui regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics. Ce segment « Télécom » est composé de deux segments opérationnels : « Infrastructures télécom » et « Réseaux Privés Télécom ».
- « Fils conducteurs », comprenant le fil machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés. Ce segment « Fils conducteurs » est composé d'un seul segment opérationnel 'Fils conducteurs'.

La rubrique « Autres » inclut essentiellement certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les métiers.

Ces segments opérationnels structurent l'information présentée mensuellement au Comité de Direction¹ et au Comité Exécutif du Groupe, permettant de guider la conduite de sa

¹ Le Comité de Direction de Nexans est constitué du Président-Directeur Général ainsi que des trois Directeurs Généraux Adjointes. Il assure la fonction de principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

stratégie et de ses opérations. Ils constituent également le principal vecteur de mesure et d'analyse de la performance opérationnelle de Nexans dont le principal indicateur est la marge opérationnelle.

Le Comité de Direction et le Comité Exécutif analysent également la performance du Groupe sous un angle géographique.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. La marge opérationnelle est notamment un indicateur de gestion présenté au niveau du compte de résultat consolidé du Groupe.

a) Informations par segment opérationnel

<i>1^{er} semestre 2009 (en millions d'euros)</i>	Fils conducteurs	Énergie	Télécom	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants	204	2 073	225	12	2 514
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants	112	1 752	210	11	2 085
Marge Opérationnelle	(2)	118	6	(12)	110
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y.c. goodwill)	(3)	(61)	(7)	(1)	(72)

<i>1^{er} semestre 2008 (en millions d'euros)</i>	Fils conducteurs	Énergie	Télécom	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants	525	2 706	318	5	3 554
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants	175	1 972	267	5	2 419
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants et cours de change 2009	171	1 924	271	5	2 371
Marge Opérationnelle	2	202	23	(7)	220
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y.c. goodwill)	(2)	(55)	(6)	0	(63)

b) Informations par principaux pays

<i>1^{er} semestre 2009 (en millions d'euros)</i>	France	Allemagne	Norvège	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants*	487	274	261	1 492	2 514
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants*	422	237	245	1 181	2 085
Actifs non courants (hors Impôts différés)	145	131	108	1 203	1 588
Impôts différés actifs	6	16	0	30	52

* Par zone d'implantation

<i>1^{er} semestre 2008 (en millions d'euros)</i>	France	Allemagne	Norvège	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux courants*	821	429	283	2 021	3 554
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants*	560	320	259	1 280	2 419
Chiffre d'affaires contributif à cours métaux constants et cours de change 2009*	560	320	232	1 259	2 371
Actifs non courants (hors Impôts différés)	146	142	108	813	1 209
Impôts différés actifs	0	30	0	15	45

* Par zone d'implantation

c) Informations par principaux clients

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur le premier semestre 2008 ou le premier semestre 2009.

Note 4

Plus et moins-values de cession d'actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Plus (moins)-values de cessions d'actifs immobilisés	(0)	4
Plus (moins)-values de cession de titres	2	(6)
Autres	-	-
Plus et moins-values de cession d'actifs	2	(2)

La plus value dégagée sur le premier semestre 2009 correspond pour l'essentiel à la cession des 40 % dans l'entité Opticable (cf. Note 2.d.).

La moins-value sur cession de titres du premier semestre 2008 était principalement liée à la cession de l'activité câbles Télécom cuivre en Espagne (cf. **Note 2.d.**). Une plus value de 3,3 millions d'euros avait par ailleurs été enregistrée lors de la cession des bâtiments de l'usine d'Opplabbeek en Belgique, dont la production avait été arrêtée en 2006.

Note 5

Autres charges financières

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0	-
Provisions	0	(1)
Pertes et gains de change (nets)	(9)	(15)
Effet de l'actualisation sur engagements sociaux	(17)	(18)
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements sociaux	8	10
Autres	(2)	(1)
Autres charges financières	(20)	(25)

Note 6

Dépréciations d'actifs nettes

Le Groupe procède au cours du 4^e trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme actualisées pour les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes intérimaires au 30 juin 2009, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciations en enrichissant les données prévisionnelles de l'exercice précédent des réalisations des premiers mois 2009 et, pour les Unités Génératrices de Trésorerie considérées comme sensibles, d'un réajustement des tendances à moyen terme.

Les principales hypothèses retenues dans le cadre de cet exercice sont présentées ci-après.

Hypothèses impairment	Taux d'actualisation (avant impôt) des flux futurs	Taux d'actualisation (après impôt) des flux futurs	Taux de croissance à l'infini
1^{er} semestre 2009			
Europe (Zone euro)	12,3 %	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
États-Unis	11,7 %	8,5 %	2,0 %
Canada	11,7 %	8,5 %	0,5 à 2,0 %
Australie	12,2 %	9,5 %	3,0 %
Chine	10,9 %	10,0 %	4,0 %
Corée	12,6 %	9,5 %	2,0 % à 4,0 %
Brésil	14,8 %	10,5 %	4,0 %
Turquie	15,9 %	12,5 %	3,0 %
Liban	18,3 %	16,0 %	5,0 %
1^{er} semestre 2008			
Europe (Zone euro)	13,5 %	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
États-Unis	12,9 %	9,0 %	2,0 %
Canada	12,9 %	9,0 %	0,5 % à 2,0 %
Australie	14,1 %	11,0 %	3,0 %
Chine	12,5 %	11,5 %	4,0 %
Corée	13,3 %	10,0 %	2,0 % - 4,0 %
Brésil	16,9 %	12,0 %	4,0 %
Turquie	17,3 %	14,0 %	3,0 %
Liban	20,2 %	18,0 %	5,0 %
Vietnam	17,4 %	13,0 %	2,0 %

L'évaluation des flux de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation menés pour l'arrêté intermédiaire est basée sur les courbes de marché des métaux à cinq ans observées à fin mai 2009. La valeur terminale retenue est proche ou équivalente à la dernière prévision de marché disponible. Les prévisions suivantes ont été retenues pour le cuivre et l'aluminium (moyennes communiquées ci-dessous sur une base trois mois) :

Euros/tonne	Cuivre	Aluminium
2010	3 421	1 083
2011	3 412	1 169
2012	3 393	1 242
2013	3 367	1 301
2014	3 341	1 358
Valeur terminale	3 341	1 358

Cet exercice a conduit à comptabiliser une charge sur le premier semestre 2009 de 8,7 millions d'euros qui correspond principalement à une dépréciation partielle de l'activité « Faisceaux », fortement impactée par la crise du marché automobile, ainsi que des investissements de maintenance des activités du Groupe déjà intégralement dépréciées (dont essentiellement la métallurgie).

Sur le premier semestre 2008, cet exercice de revue avait conduit à comptabiliser une charge nette de 9,8 millions d'euros dont l'essentiel portait sur la dépréciation complète des immobilisations corporelles de l'Unité Génératrice de Trésorerie du Vietnam.

Analyses de sensibilité

Les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections approuvées par la Direction du Groupe ainsi que sur les principales hypothèses présentées ci-avant.

Une augmentation généralisée des taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses présentées ci-dessus, sur l'ensemble des UGT sensibles testées lors de la revue limitée 2009, conduirait à une augmentation limitée de la charge d'impairment de l'ordre de 10 millions d'euros.

Note 7

Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2009, les actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente comprennent pour l'essentiel l'activité « Métallurgie Amérique du Nord » (Canada) au regard du processus de cession en cours.

Le processus de cession a été concrétisé par la signature d'un accord de vente début juillet 2009 dont la réalisation reste néanmoins soumise à certaines conditions suspensives notamment liées au financement de l'opération et à la mise en place de contrats d'approvisionnement en cuivre impliquant des tiers.

La plus-value dégagée dans le cadre de la cession envisagée ne serait pas matérielle à l'échelle du Groupe. Pour mémoire, les actifs immobilisés de cette activité « Métallurgie Amérique du Nord » avaient été intégralement dépréciés lors de précédentes campagnes d'impairment.

Cette activité « Métallurgie Amérique du Nord » ne répondant pas aux critères de présentation séparée au compte de résultat, tels que définis par la norme IFRS 5, les flux de la période restent inclus ligne à ligne dans le compte de résultat du premier semestre 2009 et 2008, au sein des activités poursuivies.

Les actifs détenus en vue de la vente ne représentaient pas des montants significatifs au 31 décembre 2008.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Stocks et en-cours, nets	14	0
Clients et autres actifs	18	1
Autres actifs détenus en vue de la vente	4	-
Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	36	1
Pensions et indemnités de départ à la retraite	1	0
Provisions	0	0
Dettes financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	29	1
Autres passifs	0	0
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	29	1

Note 8

Impôts sur les bénéfices

a) Charge d'impôts sur les bénéfices

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Charge d'impôt exigible	(16)	(43)
Charge nette d'impôts différés	(3)	(13)
Charge d'impôts sur les bénéfices	(19)	(56)

b) Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Résultat avant impôt	(36)	174
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43 %	34,43 %
(Charge)/produit d'impôts théorique	14	(60)
Incidence des :		
- Différentiels de taux courant des pays étrangers	1	3
- Charges non déductibles	(3)	(1)
- Non-reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et autres différences temporelles déductibles générés pendant la période	(20)	(8)
- Utilisation dans l'exercice de reports déficitaires ou autres différences temporelles déductibles n'ayant pas donné lieu précédemment à comptabilisation d'actifs d'impôts différés	0	8
- Produits ou charges d'impôts sur les déficits reportables et autres différences temporelles déductibles, liés à une variation des écarternements durant la période.	(16)	1
- Éléments taxés à taux réduit ou nul	8	0
- Effet des changements de taux d'impôt	1	0
- Crédits d'impôt	0	1
- Impôts relatifs à des exercices antérieurs et autres effets	(4)	(4)
(Charge)/produit d'impôts effectivement constaté	(19)	(56)
Taux d'impôt effectif (%)	- 52,3 %	32,10 %

La charge d'impôts théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts, le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

c) Impôts directement comptabilisés en capitaux propres

- La décomposition des effets d'impôts sur le résultat global de la période est la suivante :

<i>1^{er} semestre 2009 (en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Effet impôt	Impact net
Actifs financiers disponibles à la vente	(0)	0	(0)
- Gain/Perte généré durant la période	(0)	0	(0)
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Différences de conversion	68	(4)	64
- Gain/Perte généré durant la période	68	(4)	64
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Couverture des flux de trésorerie	161	(41)	120
- Gain/Perte généré durant la période	69	(19)	50
- Recyclage en résultat sur la période	92	(22)	70
Autres éléments du résultat global	229	(45)	184

<i>1^{er} semestre 2008 (en millions d'euros)</i>	Valeur brute	Effet impôt	Impact net
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
- Gain/Perte généré durant la période	-	-	-
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Différences de conversion	(26)	-	(26)
- Gain/Perte généré durant la période	(26)	-	(26)
- Recyclage en résultat sur la période	-	-	-
Couverture des flux de trésorerie	39	(10)	29
- Gain/Perte généré durant la période	32	(10)	22
- Recyclage en résultat sur la période	7	(0)	7
Autres éléments du résultat global	13	(10)	2

- Au 30 juin 2009 et 31 décembre 2008, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global (réserves recyclables) et liés principalement à la juste valeur des instruments dérivés documentés en tant que couverture de flux de trésorerie, s'élèvent à respectivement 12 millions d'euros et 57 millions d'euros. Ces impôts différés, qui sont pour l'essentiel des impôts différés actifs, s'analysent comme suit au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008 :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Par type de sous-jacent		
Couverture de flux de trésorerie métal	8	45
Couverture de flux de trésorerie change	2	6
Investissements nets et couvertures associées	2	6
Total Impôts en réserves recyclables	12	57

L'impôt différé et courant sur les couvertures de flux de trésorerie est comptabilisé dans la rubrique « Variations de juste valeur ». Les impôts différés et courants liés aux investissements nets et couvertures associées sont présentés au sein des « Différences de conversion ». Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous jacentes auxquelles ils se rattachent.

- En complément, un impôt différé a été comptabilisé directement en capitaux propres (réserves consolidées) sur la part optionnelle des OCÉANES 2013 et 2016 lors de leur émission soit 13 millions d'euros en juin 2009 et 10 millions d'euros en juillet 2006.

d) Actifs d'impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable s'élèvent respectivement à 234 et 203 millions d'euros au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

Note 9

Résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, déduction faite le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Le résultat net est par ailleurs corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles ou échangeables.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode du rachat d'actions (*Treasury Stock Method*) selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Les effets dilutifs des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) sont calculés en supposant qu'il y

aura conversion ou échange systématique des obligations contre des actions (hypothèse de dilution maximale).

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	(57)	119
Économie de frais financiers (OCÉANE)	9	8
Économie net d'impôt	6	5
Résultat net corrigé (en millions d'euros)	(51)	124
Résultat des activités abandonnées part du Groupe	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	27 962	25 431
	569	978
Nombre moyen d'obligations convertibles (OCÉANE)	3 970	3 794
	833	037
	101	394
Nombre moyen d'options de souscription dilutives	235	155
	32 034	29 620
Nombre moyen d'actions dilué	637	170
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies par action (en euros)		
- résultat de base par action	(2,04)	4,67
- résultat dilué par action	(1,60)	4,18
Résultat net part du Groupe des activités abandonnées par action (en euros)		
- résultat de base par action	-	-
- résultat dilué par action	-	-
Résultat net part du Groupe par action (en euros)		
- résultat de base par action	(2,04)	4,67
- résultat dilué par action	(1,60)	4,18

Note 10 Goodwill

L'évolution du goodwill au cours du premier semestre 2009, 426 millions d'euros au 30 juin 2009, contre 400 millions d'euros au 31 décembre 2008, est principalement liée aux variations des taux de change. Les principaux goodwill du Groupe sont en effet rattachés aux acquisitions australiennes (Olex) et sud-américaines (Madeco).

Comme précisé en **Note 2.d.**, les goodwill relatifs aux entités Intercond et Madeco sont toujours en cours d'allocation au 30 juin 2009, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Ces allocations seront finalisées courant du troisième trimestre 2009.

Sur le premier semestre 2008, l'augmentation du goodwill du Groupe Nexans, 201 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 192 millions d'euros au 31 décembre 2007, était principalement liée à la réintégration de la branche Faisceaux pour 8 millions d'euros (considérée au 31 décembre 2007 comme un groupe d'actifs détenu en vue de la vente) et au rachat des minoritaires de l'entité belge Opticable, qui s'était traduit par la reconnaissance d'un goodwill de 2,6 millions d'euros.

Tous les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites en **Notes 1.k, 1.n, 7 et 11** des états financiers au 31 décembre 2008. Aucune dépréciation n'a été constatée sur les premiers semestres 2008 et 2009.

Note 11

Trésorerie et liquidité

a) Trésorerie & équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Disponibilités	256	202
SICAV	250	171
Certificats de dépôts	137	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	643	398

Outre les disponibilités, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut essentiellement des SICAV et certificats de dépôt. Ces placements sont à maturité inférieure à trois mois, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les appels de marge versés le cas échéant dans le cadre des contrats à terme d'achats de cuivre sur le LME dont la valeur de marché est négative, ne sont pas comptabilisés en Trésorerie et équivalents de trésorerie par le Groupe, mais en actifs financiers courants. Ils ne sont pas significatifs au 30 juin 2009, mais représentaient 140 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008, un montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie de respectivement 58 et 23 millions d'euros est situé dans des entités juridiques pour lesquelles la circulation des capitaux est en partie restreinte par les législations locales.

Le Groupe peut néanmoins avoir accès à cette liquidité au travers notamment de distributions de dividendes ou réductions de capital.

b) Gestion de la liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la Direction Financière de Nexans est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au Groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité de Nexans au 30 juin 2009 :

Principaux indicateurs de liquidité du Groupe au 30 juin 2009			
<i>(en millions d'euros)</i>	Limites	Utilisations	Montants disponibles
Non confirmés			
Programme de billets de trésorerie	500	0	N/A**
Lignes bancaires non confirmées Nexans Services	200	0	200
Découvert du système de cash pooling	112	0	112
Confirmés			
Ouverture de crédit syndiquée	580	0	580
Obligation convertible 2013*	280	280	0
Obligation convertible 2016*	213	213	0
Obligation 2017*	350	350	0
Totaux	2 235	843	892
Liquidités			643

* Montant nominal y compris la part optionnelle le cas échéant.

** Compte tenu des conditions de marché au 30 juin 2009, ce programme de billets de trésorerie n'est pas disponible.

Note 12 Capitaux propres

a) Composition du capital social

Le capital social de Nexans est composé au 30 juin 2009 de 27 970 803 actions entièrement libérées (27 936 953 actions au 31 décembre 2008), de 1 euro de valeur nominale.

L'évolution du capital social au cours du premier semestre 2009 est uniquement relative à la levée de 33 850 options de souscription d'actions.

L'évolution du capital social au cours du premier semestre 2008 était liée à l'annulation de 420 777 actions propres acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, à l'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre du plan ACT 2008 de 91 525 actions et à la levée de 52 600 options de souscription d'actions.

b) Distribution

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 a autorisé le 26 mai 2009, la distribution d'un dividende de 2,0 euros par action, mis en paiement le 3 juin 2009 pour un montant de 55,9 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a autorisé le 10 avril 2008, la distribution d'un dividende de 2,0 euros par action, mis en paiement le 29 avril 2008 pour un montant de 50,7 millions d'euros.

c) Options de souscription

La charge comptabilisée sur les premiers semestres 2009 et 2008 au titre des plans de stock-options s'élevait à respectivement 2,3 et 3,1 millions d'euros.

Au 30 juin 2009, il existe 1 558 250 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 5,6 % du capital (1 593 100 options au 31 décembre 2008 donnant droit à 5,7 % du capital).

La répartition des stock-options par plan au 30 juin 2009 est la suivante :

Date d'attribution	Nombres d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options en circulation à la fin de la période	Prix de souscription	Échéance
16-nov.-01	531 500	19 000	17,45€	16 novembre 2002 ⁽¹⁾ – 15 novembre 2009
04-avr.-03	644 500	36 250	11,62€	4 avril 2004 ⁽¹⁾ – 03 avril 2011
16-nov.-04	403 000	237 000	27,82€	16 novembre 2005 ⁽¹⁾ – 15 novembre 2012
23-nov.-05	344 000	277 800	40,13€	23 novembre 2006 ⁽¹⁾ – 22 novembre 2013
23-nov.-06	343 000	343 000	76,09€	23 novembre 2007 ⁽¹⁾ – 22 novembre 2014
15-fév.-07	29 000	29 000	100,94€	15 février 2009 ⁽²⁾ – 14 février 2015
22-fév.-08	306 650	304 750	71,23€	22 février 2009 ⁽¹⁾ – 21 février 2016
25-nov.-08	312 450	311 450	43,46€	25 novembre 2009 ⁽¹⁾ – 24 novembre 2016
Total	2 914 100	1 558 250		

(1) Acquis à raison de 25 % par an

(2) Acquis à raison de 50 % au bout de deux ans - 25 % chaque année suivante.

Note 13 Provisions

a) Analyse par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Risques sur affaires	49	50
Provisions pour restructuration	69	27
Autres provisions	15	15
Total	133	92
Dont courant	105	65
Dont non-courant	28	27

L'évolution de ces provisions se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Risques sur affaires	Restructurations	Autres provisions	Impact sur le résultat (net des charges encourues)		
					Marge op.	Financier	Autres
1er janvier 2008	97	51	32	14			
Dotations	31	11	17	3	(13)	(1)	(17)
Reprises (provisions utilisées)	(13)	(4)	(7)	(2)			
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(3)	-	(3)	6	-	-
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-			
Autres	3	1	1	1			
30 juin 2008	111	55	43	13	(7)	(1)	(17)
1er janvier 2009	92	50	27	15			
Dotations	59	3	55	1	(4)	-	(55)
Reprises (provisions utilisées)	(16)	(4)	(11)	(1)			
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(2)	(2)	(2)	4	-	2
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-			
Autres	4	2	-	2			
30 juin 2009	133	49	69	15	(0)	-	(53)

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux (cf. **Note 16.** sur les litiges et passifs éventuels). Elles n'intègrent pas les provisions pour pertes sur contrats de construction en cours, comptabilisées dans les coûts du contrat, conformément à la **Note 1.g.** des états financiers au 31 décembre 2008.

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que ce qui avait été estimé sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente, y compris pour les provisions pour garanties données aux clients venant à expiration.

b) Provisions pour restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 53 millions d'euros au premier semestre 2009 et couvrent principalement des frais de personnel, l'essentiel de la valeur des actifs, pour la part qui ne sera pas reclassée au sein du Groupe, ayant déjà fait l'objet d'une dépréciation au cours des précédentes campagnes d'impairment. Au 30 juin 2009, un montant de 10 millions d'euros a déjà effectivement été décaissé.

Les restructurations annoncées au premier semestre 2009 concernent environ 1 200 personnes. Tous ces plans sont accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel destinées à en réduire les conséquences pour les salariés. Ils concernent pour l'essentiel l'Europe et l'Amérique du Nord :

- En Europe, les restructurations ont porté en premier lieu sur les activités liées à l'industrie automobile et au bâtiment, dans le prolongement des mesures annoncées et des décisions prises dès la deuxième partie de l'année 2008.

Ainsi, le Groupe a poursuivi l'adaptation de sa capacité de production en faisceaux destinés au marché de l'automobile par la fermeture de deux ateliers d'assemblage supplémentaires en République tchèque. L'usine de production de câbles pour l'automobile d'Arad, en Roumanie est également en cours de fermeture, une partie de ses clients seront servis par d'autres unités du Groupe. En Allemagne, d'autres actions d'ajustement des structures et des capacités aux nouveaux niveaux d'activité ont été menées dans plusieurs unités pour répondre à la baisse significative des marchés des câbles pour les segments de l'automobile et de la machine-outil notamment.

Sur le marché du Bâtiment, le Groupe a annoncé au deuxième trimestre 2009 la fermeture de l'usine allemande de Vacha.

Ailleurs en Europe et pour les mêmes raisons, des actions plus limitées ont été lancées dans plusieurs pays dont la Belgique ou la Suisse par exemple.

- En Amérique du Nord, le Groupe a décidé la fermeture de l'usine de Québec. Cette usine, affectée par un mouvement de grève de neuf mois en 2006 et 2007, n'a pas pu retrouver un niveau d'activité satisfaisant. La crise de l'immobilier a par ailleurs entraîné une forte baisse de la demande. Le Groupe a donc décidé de redéployer une partie des équipements de l'outil de production de l'usine de Québec sur les sites existants de Weyburn et de Chester.

Au cours du premier semestre 2008, une provision pour restructuration de 17 millions d'euros avait été comptabilisée dont 13,1 millions dans le cadre de la fermeture du site d'Athlone en Irlande, principalement constituée de coûts relatifs au personnel (95 personnes concernées par ce plan).

Note 14

Dettes financières nettes

a) Analyse par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Emprunt obligataire 2017*	349	359
Emprunt obligataire convertible (OCÉANE 2016)*	172	-
Emprunt obligataire convertible (OCÉANE 2013)*	278	274
Autres emprunts non courants*	16	44
Emprunts court terme *	131	248
Concours bancaires	9	10
Dettes financières brutes	955	934
Trésorerie et équivalents de trésorerie	643	398
(Trésorerie)/ dettes financières nettes	312	536

* Y compris intérêts courus.

b) Variation de l'endettement net

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2009	1^{er} semestre 2008
Trésorerie/(Endettement) au début de la période	(536)	(290)
(Augmentation)/ diminution de l'endettement net	187	(168)
Émission de l' OCÉANE 2016*	37	-
Impact des actifs détenus à la vente (IFRS 5)	-	1
Trésorerie/(endettement) à la fin de la période	(312)	(457)

* Part de l'Océane affectée en capitaux propres conformément à la norme IAS 32.

c) Emprunts obligataires

Le Groupe a émis le 23 juin 2009, une nouvelle obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCÉANE) dont les principales caractéristiques sont les suivantes (cf. **Note 2.c.**) :

- 4 000 000 obligations d'une valeur nominale de 53,15 euros, soit une émission totale de 212,6 millions d'euros.
- Prix d'émission représentant une prime de 30 % par rapport au cours de référence de 40,89 euros du jour de l'émission.
- Obligations remboursables au pair à échéance du 1^{er} janvier 2016 avec la faculté pour les investisseurs de demander le remboursement au 1^{er} janvier 2015.
- Coupon annuel de 4 %.

En application de la norme IAS 32, la quote-part à l'initiation de cet emprunt obligataire convertible correspondant à la valeur de l'option, est présentée au sein des capitaux propres pour un montant de 37 millions d'euros (cf. **Note 8.c.**).

Les autres emprunts obligataires présents au 30 juin 2009 correspondent à :

- L'émission obligataire du 2 mai 2007, date à laquelle Nexans a émis son premier emprunt obligataire pour un montant nominal de 350 millions d'euros. L'emprunt est représenté par 7 000 obligations, de 50 000 euros de valeur nominale unitaire, émises à 99,266% du pair (49 633 euros) et portant intérêt au taux de 5,75 %. Ces obligations sont remboursables au pair le 2 mai 2017.
- L'Océane émise en juillet 2006 pour un montant nominal de 280 millions d'euros. L'emprunt est représenté par 3 794 037 obligations, de 73,8 euros de valeur nominale unitaire, portant intérêt au taux de 1,5 % et remboursables au prix de 85,76 euros le 1^{er} janvier 2013. En application de la norme IAS 32, la quote-part à l'initiation de cet emprunt obligataire convertible correspondant à la valeur de l'option, est présentée au sein des capitaux propres pour un montant de 34 millions d'euros (pour l'effet d'impôt associé cf. Note 8.c.).

Note 15 Instruments dérivés

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux, est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actif		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	31	36
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	12	2
Dérivés de change – Trading*	14	36
Dérivés de métaux – Trading*	5	2
Sous-total Actif	62	76
Passif		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie*	33	65
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie*	37	163
Dérivés de change – Trading*	12	31
Dérivés de métaux – Trading*	6	16
Sous-total Passif	88	275

* Au sens de la norme IAS 39.

Ces montants sont inclus dans les postes « Autres actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé.

Note 16

Litiges et passifs éventuels

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Après l'aboutissement et l'apurement définitif en 2008 de certains risques, il subsiste encore des litiges liés à l'activité du Groupe pour lesquels on peut toutefois estimer que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que leur résolution n'engendre aucun impact significatif sur les résultats du Groupe. Cette estimation du risque potentiel tient compte selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose et/ou d'une estimation de la probabilité de condamnation faite par les tiers.

Les litiges résiduels provisionnés au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009 n'ont pas individuellement un caractère suffisamment matériel pour requérir une information spécifique dans les comptes consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives

- Le cas suivant n'a pas donné lieu à provision, parce que les critères de constitution n'étaient pas réunis. Il concerne des câbles fabriqués par une filiale européenne du Groupe et vendus à un fabricant de harnais. Ce fabricant les a ensuite revendus à un autre équipementier, qui les a lui-même revendus à un constructeur automobile européen. La filiale n'a pas été informée des spécifications requises par le client final. Le client final aurait utilisé ces câbles conjointement avec des commutateurs servant notamment au fonctionnement d'essuie-glaces et un certain nombre de câbles se seraient cassés. La filiale estime que les câbles vendus correspondaient aux spécifications convenues avec son client, le fabricant de harnais.

Une procédure de référé-expertise a été initiée en janvier 2008 par l'équipementier automobile à l'encontre du fabricant de harnais dont l'objet est la recherche et la préservation de la preuve dans le but d'établir la responsabilité des différents intervenants et Nexans a été impliquée dans cette procédure. Dans le cadre de cette procédure, l'équipementier met en cause la non-conformité des câbles aux spécifications techniques, ce que le fabricant de harnais et Nexans réfutent. Le constructeur automobile aurait par ailleurs lancé une campagne de rappel qui concernerait environ 350 000 commutateurs installés. Enfin, l'équipementier a confirmé que son client, le constructeur automobile a émis, en 2007, une réclamation de 17 millions d'euros à son encontre suite aux retours de véhicules à cette date.

Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer, à ce jour, les conséquences du cas décrit ci-dessus, Nexans estime à ce stade que son issue n'aura pas d'effet significatif sur sa situation financière consolidée, sans pour autant pouvoir l'exclure.

- En 2006, Nexans a remporté dans le cadre d'un consortium, un contrat de fourniture et d'installation de câbles haute tension au Moyen-Orient, pour un montant total d'environ 100 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, Nexans avait pratiquement terminé la

fabrication des câbles en collaboration avec son partenaire dans la joint-venture créée récemment au Japon et les avait pour l'essentiel installés sur le site du projet. L'avancement sur ce contrat avait été reconnu à cette date conformément aux principes comptables évoqués en **Note 1.g.** de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2008. Les câbles, qui se révélaient capables de fonctionner au-delà des conditions normales de service avaient toutefois des difficultés lors de la clôture de l'exercice précédent à passer dans leur intégralité les essais « de Type » (à forte contrainte) requis. Compte tenu du contexte contractuel général, Nexans considérait néanmoins que les conditions pour l'inscription d'une éventuelle provision couvrant la remise en fabrication des câbles n'étaient pas réunies à la date de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Courant du premier semestre 2009, les essais « de Type » ont pu être effectués avec succès. Le risque résiduel de non-respect des conditions de performance par le Groupe au titre de ce contrat est donc désormais considéré faible.

- Fin janvier 2009, des enquêtes de concurrence ont été engagées à l'encontre de Nexans et d'autres producteurs de câbles par la Commission européenne et les autorités de la concurrence en Espagne, au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis, dans le secteur des câbles d'énergie sous-marins et souterrains ainsi que les matériels et services associés.

À ce jour, le Groupe n'est pas en mesure de se prononcer sur les suites qui seront données. Sans préjuger des conclusions des enquêtes, mais compte tenu du niveau d'amendes infligées récemment par les autorités américaines et européennes et des conséquences directes et indirectes qui pourraient en résulter, ces événements peuvent avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

Obligations contractuelles pouvant donner lieu au paiement d'indemnités et risques liés aux opérations de fusion-acquisition.

- Risques de nature commerciale

De manière générale, les sociétés du Groupe donnent aux clients des garanties sur la qualité des produits vendus sans mise en place de garanties bancaires ou cautions.

Elles ont néanmoins également pris des engagements d'indemnisation auprès de banques ou d'autres tiers, notamment institutions financières, qui ont émis des garanties ou cautions de bon fonctionnement en faveur de clients et des garanties données en couverture des avances reçues des clients (619 millions d'euros et 687 millions d'euros respectivement au 30 juin 2009 et 31 décembre 2008).

Lorsque des événements, tels que les retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat, rendent probable ou potentiel la réalisation d'un risque au titre des garanties données, celui-ci est respectivement provisionné (si estimable) ou mentionné en tant que passif éventuel s'il est suffisamment significatif.

- Risques liés aux opérations de fusion-acquisition

Les sociétés du Groupe peuvent accorder des garanties de passifs aux acquéreurs des activités cédées, sans normalement mise en place de garanties bancaires ou cautions. Lorsque des événements rendent probable ou potentiel la réalisation d'un risque au titre des garanties données, celui-ci est respectivement provisionné (si estimable) ou mentionné en tant que passif éventuel s'il est suffisamment significatif.

Inversement, les sociétés du Groupe bénéficient, dans certaines opérations d'acquisitions, de garanties de la part des vendeurs. Dans le cadre de l'acquisition, réalisée le 1er août 2008, de la société italienne Intercond (cf. **Note 2.d.**), Nexans bénéficie d'un compte séquestre en garantie des obligations d'indemnisation des vendeurs au titre du contrat d'acquisition (33,5 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2009, 28 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2010, 21 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2011, 14 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2012 et 7 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2013).

- Acquisition des activités Câbles du Groupe Madeco

Dans le cadre de l'acquisition des activités câbles du groupe chilien Madeco réalisée le 30 septembre 2008, le Groupe a repris certains litiges en cours ou latents, dont les plus significatifs sont couverts, au-delà d'un mécanisme de franchise, par la garantie de passif consentie par Madeco au titre du contrat d'acquisition. Les passifs éventuels liés à cette acquisition sont toujours en cours d'évaluation au 30 juin 2009 et feront le cas échéant l'objet d'une provision dans le cadre de l'exercice d'allocation du coût d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Cette allocation sera réalisée au cours du troisième trimestre 2009 (cf. **Note 2.d.**). Conformément à ce qui est évoqué en **Note 2.d.** nous vous rappelons que le coût d'acquisition reste soumis à ajustement final sur base de l'arrêté comptable au 30 septembre 2008.

Par ailleurs, Nexans a de son côté consenti à Madeco une garantie de passif dans le cadre de la rémunération de Madeco par l'émission de 2,5 millions d'actions Nexans.

Note 17

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement à reporter.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE (Semestre clos le 30 juin

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Aux actionnaires

Nexans

8-10, rue du Général Foy
75008 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nexans

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Page 2

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives » de la note 16 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui fait état des enquêtes de concurrence engagées fin janvier 2009 à l'encontre de la société.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 28 juillet 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Dominique Ménard
Associée

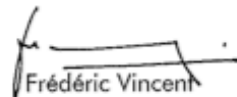
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Valérie Besson
Associée

DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité débutant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Frédéric Vincent
Président-Directeur Général